Retrouvez
toutes les informations
sur les animations
dans la commune
sur la page Facebook
"Bien Vivre à Cysoing"

MAIRIE DE CYSOING
2, place de la République
BP 67 - 59830 Cysoing

03 20 79 44 70
accueil@cysoing.fr

> **cysoing.fr**

Document non contractuel et sous réserve de modifications - RCS Lille 814 798 054 - Crédits Photos : Mairie de Cysoing

BIEN VIVRE À CYSOING

Ville de CYSOING

BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2019
#39

LA FIBRE EST ARRIVÉE À CYSOING !
Page 07

PYRAMIDE DE FONTENOY : FIERTÉ RETROUVÉE
Page 14

CASERNE DES POMPIERS : C'EST POUR CETTE ANNÉE !
Page 21

L'EHPAD DU 21ÈME SIÈCLE : C'EST POUR BIENTÔT !
Page 42

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2019

#39

Éditorial	03
Mobilité	04
PLU	06
La fibre numérique	07
Voirie et réseaux	10
Patrimoine	14
Budget	16
La caserne des pompiers	21
Pêle-Mêle	22
Commémoration	36
Vie Municipale	42
Vie de Quartiers	45
Conseil municipal des Enfants	49
Associations	50
Vie économique	54
Bon à savoir	56
Civisme	57
Communauté de Communes	58

Rejoignez-nous sur sur la page Facebook "Bien Vivre à Cysoing" pour suivre l'actualité *(presque)* en live !

Édito

Très chers Cysoniennes et Cysoniens,

Il nous a quitté le 12 mars dernier et c'est encore avec beaucoup d'émotion que j'évoque dans ces quelques lignes le souvenir de Jean-Louis Boudet, Maire-adjoint en charge des finances, des ressources humaines et de l'administration générale. Après une carrière vouée à l'administration territoriale, au service de plusieurs collectivités et structure médico-sociale (EHPAD, communes, département et région), Jean-Louis s'était engagé depuis dix ans au service des habitants de notre commune. Son sens aigu du service public et sa grande compétence ont permis à la ville d'avoir une gestion saine et équilibrée, rendant possible les nombreux investissements réalisés pendant nos mandats. Jean-Louis partageait aussi ce besoin de se mettre au service des autres, c'était le sens de sa vie. A sa famille et à ceux qui l'ont connu et apprécié, je renouvelle ici toutes mes condoléances.

Bientôt cinq ans que l'équipe municipale a été mise en place et nous avons engagé presque tous les chantiers du mandat. C'est une satisfaction de voir se réaliser, parfois avec du retard dans le calendrier que nous nous étions fixé, les projets inscrits dans le programme de cette mandature. Si près des deux/tiers des habitants de notre commune nous ont accordé leur confiance en 2014, notre responsabilité est bien de tenir nos engagements, j'y mets un point d'honneur. Pour l'année 2018, **les faits marquants de cette année écoulée sont notamment la restauration de la Pyramide de Fontenoy, le choix du projet de nouvel EHPAD, le démarrage des travaux de rénovation complète de la rue du Général Leclerc au Quennaumont, la mise en service de la vidéo protection, la mise au point du projet d'aménagement du pôle Mairie-Bibliothèque-Médiathèque au château de l'abbaye avant le démarrage des travaux en 2019 et par le SDIS, le dépôt et l'obtention du permis de construire de la nouvelle caserne des pompiers dont les travaux vont démarrer cette année.**

Notre action est aussi celle de notre intercommunalité. Grâce à cette échelle de projets, de mutualisation et d'actions, nous avons pu, dans la commune, **réaliser le passage en leds de la presque totalité de l'éclairage public, mettre en service la fibre numérique pour chaque logement, tandis que les travaux de finition de la voirie du parc d'activités Innovapark sont en cours de réalisation.** A ce sujet, la commercialisation de la zone est bien engagée et permet d'accueillir de nouveaux emplois de proximité.
Eviter au plus grand nombre possible de Cysoniens des déplacements de plus en plus longs domicile-travail fait en effet partie de nos objectifs à court et moyen terme. C'est encore plus vrai lorsque l'on considère l'augmentation constante du trafic automobile dans la Métropole voisine, cet enjeu est à mon sens devenu une priorité et c'est pour cela que nous avons lancé, avec les collègues des communes voisines, une pétition afin de faire bouger les lignes...de trains. En effet, il est indispensable d'avoir une ou plusieurs alternatives efficaces à la voiture. **La Région nous a enfin entendu car une étude vient d'être lancée afin d'envisager le devenir de la ligne Orchies – Ascq que l'on souhaite voir être remise en service le plus rapidement possible.** Je vous invite d'ailleurs, si vous ne l'avez pas encore fait, à signer la pétition sur change.org (lien dans ces pages et sur le site de la ville).

Enfin, je terminerai par évoquer « le Souvenir » après ces années de commémoration. De très nombreux pays ont célébré en 2018 le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Comme l'écrivait l'écrivain et philosophe hispano-américain George Santayana « Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter ». Si le spectre de la guerre semble loin de notre territoire national, **la montée des nationalismes en Europe et dans le monde** (qui fut le terreau de plusieurs conflits, dont celui que nous avons commémoré entre 2014 et 2018) constatée ces dernières années, doit nous interpeller.
Une Europe économiquement forte et au service de ses citoyens me paraît dès lors le meilleur rempart pour préserver la paix durable que nous vivons depuis plusieurs décennies, **rappelons-le nous lors des élections européennes qui auront lieu le 26 mai prochain, l'abstention est à mon sens à proscrire.**

Il me reste à vous souhaiter très sincèrement, à toutes et tous, une excellente année 2019, en espérant que chacun a passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire dévoué
Benjamin DUMORTIER

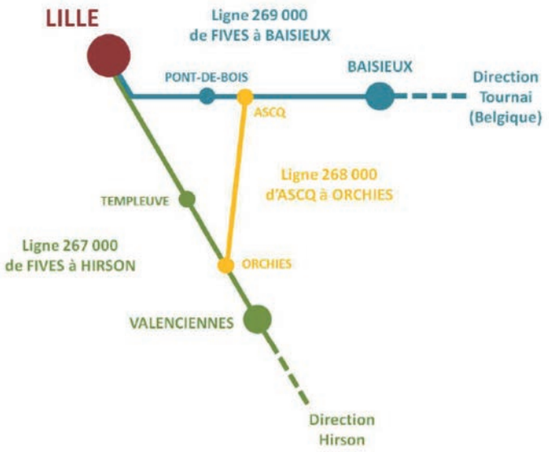

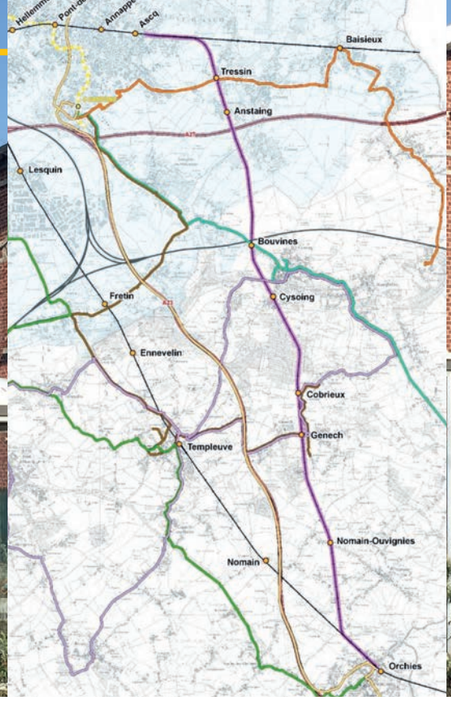

Ligne Ascq / Orchies :

mobilisation contre les bouchons !

Il n'aura échappé à personne que les réseaux routiers secondaires et primaires pour accéder à la Métropole voisine sont, depuis plusieurs années, arrivés à saturation aux heures de pointe (plus de 80 % des habitants "actifs" de notre commune et des communes environnantes s'y rendent tous les matins et en reviennent le soir).

Bien que la commune ait fait une pause dans l'urbanisation comme promis dans le programme de mandat, les projets immobiliers dans notre secteur se font de plus en plus nombreux : plusieurs centaines à Baisieux (pour rattraper le retard dans la construction de logements sociaux du fait de la loi SRU à laquelle la ville est soumise), plusieurs centaines à Templeuve-en-Pévèle sur le mandat actuel et celui à venir, sans compter les nombreux projets plus ou moins importants développés par toutes les communes situées sur les axes principaux de circulation.
En soi, il n'est pas contestable de laisser aux communes le choix de leur politique de développement, bien au contraire, elle révèle souvent une véritable ambition pour celles-ci. Pour autant, l'inquiétude de voir le spectre d'un trafic routier déjà congestionné, encore plus se saturer est à l'esprit de tous.

Ainsi, les maires des communes d'Anstaing, Bachy, Baisieux, Bourghelles, Bouvines, Chéreng, Cobrieux, Cysoing, Genech, Gruson, Louvil, Mouchin, Nomain, Orchies, Sainghin en Mélantois, Tressin et Villeneuve d'Ascq, avec le soutien de la MEL et de la CCPC ont lancé sur change.org une pétition en ligne proposant aux citoyens d'appuyer leur demande de réouverture de la ligne ferroviaire Orchies – (Ascq) et la prolonger jusqu'à la station de métro Pont de bois (Villeneuve d'Ascq).

Le constat est celui d'une perte de temps importante pour les habitants de notre territoire dans les trajets domicile-travail-domicile, qui se traduit, comme le rappelle souvent Monsieur le Maire, par un coût social (temps qui n'est pas passé en famille), un coût environnemental (les bouchons, ça pollue !) et un coût économique (perte de temps de productivité).

LES PROPOSITIONS DES MAIRES MOBILISÉS SUR LE SUJET, UNE SOLUTION ALTERNATIVE À LA VOITURE :

la ligne ferroviaire Orchies - Pont de bois (à l'arrêt depuis juin 2015), moyennant une remise en service d'une ligne modernisée avec :

- **Des horaires adaptés aux déplacements professionnels et scolaires**
- **Une jonction directe avec la station de métro Pont de bois et une liaison possible vers Valenciennes**
- **Des parkings aménagés, des garages à vélos sécurisés le long de la ligne**
- **Du matériel moderne et pourquoi pas un Tram-train**

La Région, attentive et compétente dans le domaine des transports, a lancé fin 2018, une « ETUDE D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE CONCERNANT LE DEVENIR DE LA LIGNE FERROVIAIRE », étude cofinancée par la CCPC et la MEL, qui comportent chacune une part du tracé.

LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE SONT LES SUIVANTS :

- **Pérenniser une offre de transport collectif adaptée entre Ascq et Orchies**
- **Assurer une organisation en transport en commun performante entre les territoires de la MEL et de la CCPC** et une cohérence entre les dessertes urbaine, interurbaine et TER
- **Apprécier la fréquentation potentielle des services voyageurs offerts à court, moyen et long terme**
- **Estimer le potentiel de voyageurs captables** selon le mode de transport collectif (ferroviaire lourd, ferroviaire léger, routier)
- **Proposer différents niveaux de services** selon le mode de transport collectif en fonction du potentiel et répondant à l'expression des besoins de déplacement
- **En déduire différents fuseaux de tracé** et mettre en lumière les emprises réutilisées et les secteurs à enjeux, notamment le long du tracé et des dessertes prévisionnelles
- **Définir les conditions de réalisation de l'infrastructure dédiée** en explicitant l'ensemble des contraintes techniques, réglementaires, juridiques et d'exploitation
- **Comparer les forces et faiblesses des différentes propositions** (analyse multicritères)
- **Réaliser une estimation financière**, tant en investissements qu'en fonctionnement, tant pour le service de transport que pour l'infrastructure, selon les modes de transport collectif et selon les différentes hypothèses de gestion et d'exploitation envisagées

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

L'étude se déroulera en quatre étapes :

- **Etape 1 : Diagnostic** - dont entretiens avec tous les acteurs publics
- **Etape 2 : Perspectives d'évolution** des déplacements et des activités, détermination de la demande
- **Etape 3 : Établissement de scenarii** la ligne ferroviaire modernisée comme scénario de référence
- **Etape 4 : Pré-étude des 2 scenarii retenus**

L'étude, qui doit durer une année, est élargie à d'autres options, notamment un autre mode de déplacement en site propre type bus ou autre (transports innovants..).
De son côté, le Conseil Municipal de Cysoing a voté en février 2018, une motion afin de soutenir le projet d'une alternative efficace à la voiture, dans le sens de cette nouvelle étude.

En attendant et afin de ne pas relâcher la pression, **chacun est invité à signer la pétition sur le site**
https://www.change.org/p/xavier-bertrand-stop-aux-embouteillages-optons-pour-une-solution-alternative-à-la-voiture

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme suit son court. Après un débat sur le projet d'aménagement et de développement durables en avril 2016, un travail sur les pièces règlementaires (orientations d'aménagement et de programmation, règlement écrit et graphique) est en cours.

Une fois la rédaction des pièces réglementaires achevée, l'arrêt de projet du PLU pourra être voté en conseil municipal puis envoyé en consultation des personnes publiques associées (3 mois de consultation). Ce sera ensuite aux habitants de se manifester, lors d'une enquête publique, qui devrait avoir lieu courant 2019.

Le projet, une fois modifié pour répondre aux éventuelles demandes et recommandations, pourra être approuvé en conseil municipal et sera ainsi rendu opposable aux autorisations d'urbanisme.

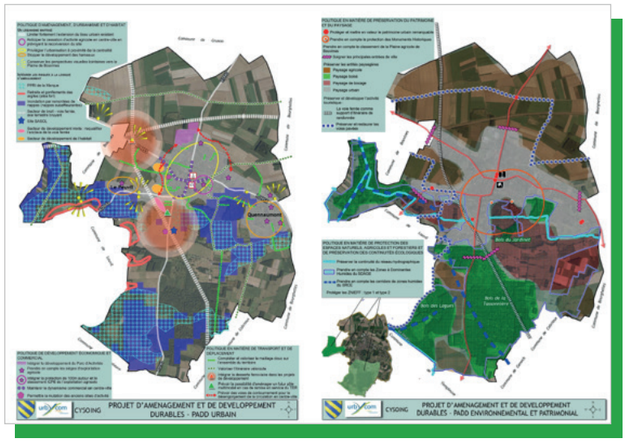

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE

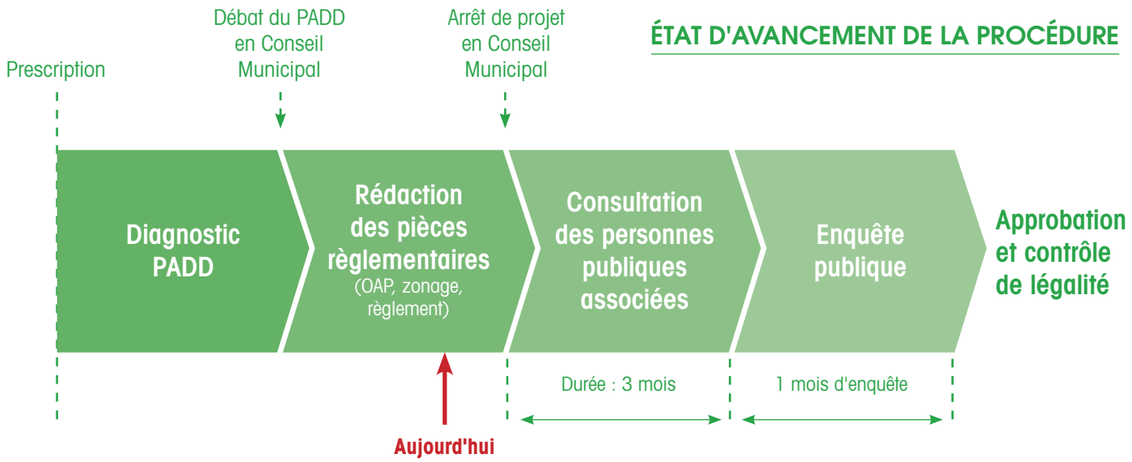

INFO

D'ici à l'arrêt de projet, vous pouvez venir consulter les pièces à leur état d'avancement en mairie (aux jours et heures habituelles d'ouvertures), et émettre vos remarques ou vos questions sur un registre de concertation.

La fibre à Cysoing et sur tout le territoire de la CCPC : une révolution numérique !

Cofinancée par la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le Département, la Région et l'Etat, toute la commune de Cysoing est désormais équipée de la fibre numérique.
Le 3 décembre dernier, le syndicat mixte Fibre Numérique 59-62 et sa société d'exploitation "Cap Fibre", la CCPC, la commune et les opérateurs actuellement présents sur le marché, sont venus à la rencontre des habitants de notre commune pour expliquer ce dispositif et répondre aux questions.

LA FIBRE EN QUELQUES QUESTIONS

> Réseau Public Très haut débit : de quoi parle-t-on ?
Il s'agit de déployer dans les zones rurales un réseau en fibre optique pour desservir chaque maison, entreprise, école, etc …, ce nouveau réseau public sera utilisé pour les 50 ans à venir

> Pourquoi déployer de la fibre optique ?
Le réseau téléphonique historique en cuivre utilisé aujourd'hui pour internet a désormais atteint ses limites techniques, la fibre optique est infiniment plus performante que le cuivre

> Quels vont être les changements concrets pour chacun ?
Le changement majeur concerne le débit de très haut niveau permis par la fibre optique. Pour télécharger ou pour envoyer des images, films etc… la vitesse est jusqu' à 1000 fois supérieure à l'internet d' aujourd'hui.
Les usages d'aujourd'hui seront disponibles pour tous (TV, internet, téléphone, etc…) et tous les usages d'avenir seront désormais envisageables (aide à domicile, télétravail, etc…)

> Les fournisseurs d'accès à internet, vont-ils utiliser ce nouveau réseau public ?
Tous les fournisseurs connus du grand public seront utilisateurs à terme de ce réseau public en fibre optique (même si aujourd'hui seuls une partie d'entres eux sont locataires du réseau

> Pourquoi parler d'un réseau public ?
Même si ce réseau est majoritairement financé par des fonds privés, il appartient à la puissance publique locale

> Quel est mon interlocuteur pour se raccorder à la fibre optique ?
L'unique interlocuteur pour toutes situations est votre fournisseur d'accès internet (cf. liste actuelle des opérateurs sur le site http://www.capfibre.fr). Orange n'a pour le moment pas encore conventionné avec Cap Fibre, mais ça viendra.

> J'habite dans un immeuble collectif ou logement de plus de 3 habitations, qu'en est il pour moi ?
Votre propriétaire doit signer une convention avec CAP FIBRE pour équiper votre immeuble ou logement de plus de 3 habitations. Cet équipement est pris en charge par CAP FIBRE, merci de contacter notre numéro vert: 0800159162

> Quel est le délai pour être raccordé à la fibre optique ?
Le délai maximum est de 16 jours ouvrés entre la date de souscription et le rendez-vous de raccordement à votre domicile.

> Qui prend en charge le coût du raccordement à la fibre optique de la voie publique à mon logement ?
Ce coût est pris en charge par CAP FIBRE, LFN 59-62 et la CCPC (jusqu'à la prise dans le salon si la maison n'est pas trop éloignée de la voie publique)

> Quel débit vais-je avoir ?
Jusqu'à 1Gbps soit jusqu'à 1000 fois plus qu'une connexion à 1Mbps

> Puis-je conserver mon ancienne ligne téléphonique cuivre ?
Oui, le réseau cuivre est un réseau différent de celui de la fibre optique et restera en service.
Toutes les autres questions à retrouver sur le site de cap.fibre ou en contactant CAP FIBRE.

Retrouvez tous les renseignements sur le site http://www.capfibre.fr

Vidéo Protection
Silence, ça tourne !

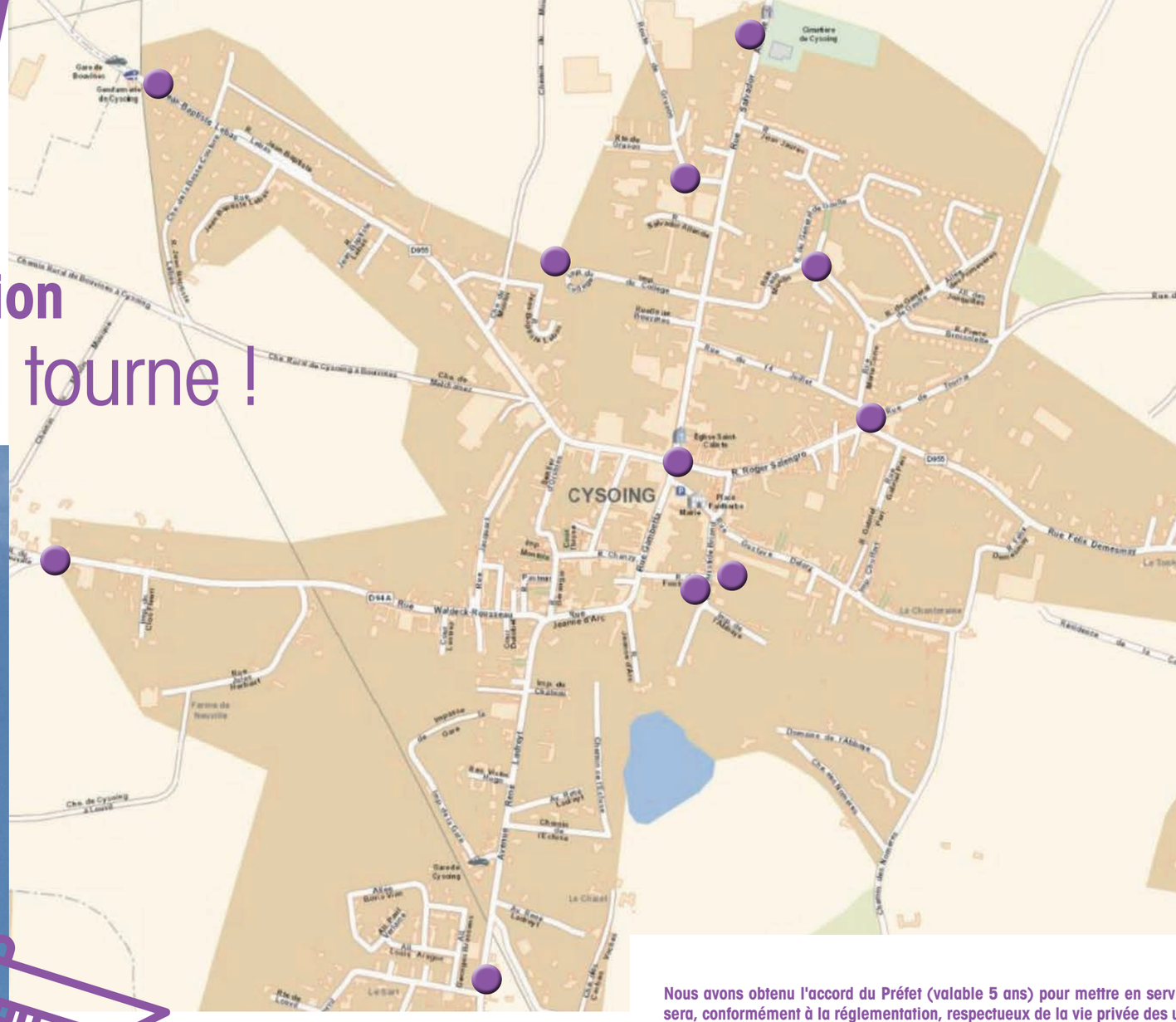

Pour lutter contre
la délinquance, l'atteinte
aux biens et aux personnes,
la vidéo protection
est désormais
en fonctionnement
dans la commune.

Nous avons obtenu l'accord du Préfet (valable 5 ans) pour mettre en service ce dispositif qui sera, conformément à la réglementation, respectueux de la vie privée des usagers des voies et bâtiments publics situés dans le champs de vision des caméras.

Conformément à la réglementation, seul un très petit nombre de personnes est habilité à regarder les vidéos qui ne sont conservées que pendant un délai maximum d'un mois (sauf procédure judiciaire). En pratique ce sont principalement la gendarmerie et la police Municipale qui pourront regarder les vidéos.

Les caméras (très sensibles même avec très peu de lumière) sont de très bonne qualité et ont été disposées de manière à protéger certains bâtiments publics sensibles et à des endroits stratégiques de la Commune (entrées, sorties, certains espaces publics).

Le dispositif a été aidé à hauteur de 16.000 € environ par l'Etat dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et à hauteur de 10.000 € par le Sénateur Patrick Masclet, notre ancien Président des Maires du Nord, malheureusement décédé depuis. Ce projet faisait partie des engagements municipaux. Merci à Jean-Luc Vantighem pour avoir suivi ce dossier (de longue haleine) et Merci aux services de gendarmerie pour leurs conseils et aux services municipaux pour le suivi administratif du dossier.

La vidéo protection est un service très encadré et les citoyens ont droit à la protection de leur vie privée.

Retrouvez tous les renseignements sur le site de la commune…

Une voirie communale sans cesse renouvelée, améliorée et permettant un meilleur maillage de la commune

OUVERTURE de la voirie du parc d'activités Innovapark avec la finition de la voirie communautaire Raymond et Lucie Aubrac

Cette voirie réalisée exclusivement par la CCPC permet de desservir les 17 parcelles composant la seconde phase du parc d'activités (dont une moitié sont déjà commercialisées) et permet par ailleurs en outre d'assurer un maillage principal entre la rue Jean-Baptiste Lebas et la rue Salvador Allende, soulageant par là-même le carrefour de la place.

Finition des travaux de la nouvelle rue François Philippe située dans le prolongement de l'impasse du Collège.

Voirie desservant un lotissement de treize nouveaux logements qui assure une liaison secondaire mais uniquement de desserte, entre la rue Allende et la rue Raymond et Lucie Aubrac (nouvelle voirie desservant le parc d'activités).

Travaux de réfection d'une partie des enrobés de l'école Yann Arthus Bertrand

Pour suivre plus en détail l'actualité des aménagements et travaux de votre commune, suivez-nous sur notre page Facebook "Bien vivre à Cysoing" ou sur notre site.

Rénovation de la rue du Général Leclerc : des travaux complexes mais qualitatifs

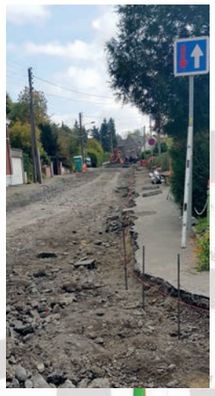

La rue principale du Quennaumont, la rue du Général Leclerc où se situe notamment l'église et l'ancienne mairie annexe devenue salle municipale et associative fait l'objet, depuis six mois, de travaux de rénovation complète. Ce type de travaux sur une rue ne se réalise que deux ou trois fois par siècle et constitue l'un des gros dossiers d'investissements du mandat. La commune en a donc profité pour réaliser un projet qualitatif qui tente de répondre aux problématiques actuelles et futures du quartier, en concertation avec les habitants (deux réunions de concertation ont eu lieu).

Afin d'assurer le côté qualitatif, tout en restant dans une enveloppe budgétaire raisonnable compte tenu de l'état, de la longueur et de la configuration de la rue, une attention toute particulière a été portée sur les matériaux utilisés et sur l'effacement des réseaux. Ces derniers ont fait l'objet d'une première phase de travaux de juin à septembre, pour se poursuivre par les travaux en chaussée en trois tronçons.
Afin d'assurer une cohérence avec les derniers travaux de rénovation complète de rues réalisés par la Municipalité (rue Briand et Fontenoy, rue Delory), plus aucun câble aérien ne sera désormais visible dans la rue, une fois les travaux terminés. Concernant les matériaux utilisés, les trottoirs seront traités en béton désactivé (à l'instar des travaux récents réalisés à Louvil ou Bourghelles) et les entrées charretières seront traitées en pavés autobloquants gris sable. Les espaces verts ont été privilégiés en bordure d'aménagement, là où la largeur de la rue et du trottoir le permettait.

Enfin la partie de voirie située devant l'église du Quennaumont est traitée en enrobé scintillant afin de donner à cette portion de la rue, un esprit « parvis ».

S'agissant du traitement de la problématique du quartier (stationnement, sécurité et déclivité) : des sas de circulation sont aménagés afin de faire ralentir les véhicules et permettre un stationnement organisé dans la rue. A la fin des travaux, la rue sera convertie en zone 30. Par ailleurs des murs de soutènement sont mis en place aux endroits les plus accidentés. Le budget de rénovation est donc conséquent, mais bénéficie de l'aide de l'État, de l'aide de la Communauté de Communes Pévèle Carembault par le biais d'un fond de concours et par la Fédération de l'Energie. Les travaux d'une durée de 11 mois sont réalisés par les entreprises Colas et Eiffage sous la surveillance de la maîtrise d'œuvre, la société Ingérop et devront être terminés pour la fin du printemps 2019.

TABLEAU DE FINANCEMENT DU PROGRAMME

DÉPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Voirie	754.700,00 €	Etat DETR	137.648,16 €
Eclairage	60.000,00 €	CCPC	269.260,00 €
Effacement réseaux	364.915,20 €	Fédération de l'Energie	103.272,00 €
Maîtrise d'œuvre	29.262,00 €	Commune	717.982,99 €
Sécurité chantier	3.850,00 €		
Géomètre	7.781,05 €		
Sondages de sol	6.901,50 €		
Insertion, publicité…	753,40 €		
TOTAL	**1.228.163,15 €**	**TOTAL**	**1.228.163,15 €**

Du nouveau sur les réseaux

Souvent couteux, peu visibles mais indispensables, les travaux sur les réseaux de la commune ont été nombreux cette année.

Financés par la commune via les syndicats auxquels elle adhère ou par l'intercommunalité, ces travaux ont concerné plusieurs secteurs de la vie quotidienne des Cysoniens, il s'agit de :

La mise en place de la fibre numérique
dans toute la commune (cf. article spécifique en page 07)

Le renforcement de la desserte en eau
permettant une meilleure desserte des habitations existantes et une meilleure lutte contre l'incendie (augmentation du débit). La vieille canalisation en éternit de la rue du 14/07 a été remplacée par une canalisation plus fiable en fonte passant d'un diamètre de 60 à 150 mm et permettant d'assurer une meilleure défense incendie de la rue Allende. Même changement de matériaux pour les canalisations du Melchamez et de la rue Pierre et Marie Curie par un passage en conduite fonte.

Le renforcement des conduites d'assainissement
dans le but de lutter plus efficacement contre les inondations. Il s'agit principalement cette année de la requa-lification du réseau de la rue Waldeck Rousseau avec le remplacement de la vieille canalisation voûtée en brique par une canalisation moderne en béton d'un diamètre de 800 mm et permettant d'améliorer de 20 à 30% le débit.

Réfection des trottoirs de la rue Jeanne d'Arc
Après les travaux de renforcement des berges du fossé de la rue Jeanne d'Arc en 2017 par la pose de pale-planches, c'est le trottoir qui a été rénové en début d'année 2018 avec la pose de potelets pour sécuriser le passage des piétons et la mise en œuvre d'un avaloir pour lutter contre les inondations auxquelles le quartier est sujet.

L'éclairage public.
Par l'intermédiaire d'un transfert de charge lissé sur 20 ans, la commune a financé la rénovation d'une très grande partie de son éclairage public passant d'un éclairage au sodium qui a fait son temps, à un éclairage moderne, avec une lumière plus naturelle en leds. C'est en effet la CCPC qui, cette année a lancé un marché composé de trois lots, pour rénover entièrement l'éclairage public des 38 communes la composant, se faisant rembourser par les communes petit à petit. L'intérêt était bien évidemment l'économie d'échelle dans la passation du marché, l'amélioration écologique de la consommation du parc d'éclairage public et pour les communes, une économie immédiate en fonctionnement sur la consommation en électricité. La CCPC est un outil formidable de mutualisation pour les communes du territoire.

L'entretien du patrimoine communal : un souci constant pour la Municipalité depuis 2001

Les travaux programmés sur les bâtiments en 2018 concernent notamment :

> La rénovation complète de la toiture plate de l'école primaire Saint-Exupéry pour un montant de 116 400 €. Ce projet a bénéficié d'une dotation au titre du fonds de soutien à l'investissement local de la part de l'Etat d'un montant de 33 200 €.

> La rénovation complète de la Pyramide de Fontenoy (cf. article dans ce bulletin)

> La mise en place de la vidéoprotection sur la commune pour un montant de 170 000 € accompagné à hauteur de 10 000 € au titre d'une enveloppe parlementaire du regretté Sénateur Patrick Masclet et de 16 985 € au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

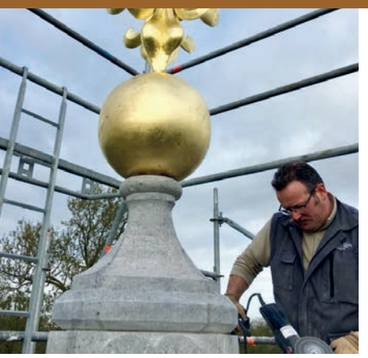

La Pyramide de Fontenoy : une fierté retrouvée pour Cysoing !

Nous vous l'annoncions dans le numéro 37 de ce magazine municipal, la Pyramide de Fontenoy avait besoin, non pas d'un lifting, mais d'une rénovation complète. Ce chef d'œuvre en péril (l'un des quatre premiers Monuments Historiques classés en 1840 dans le Département du Nord par la Première Liste dressée par Prosper Mérimée) a bénéficié d'une belle cure de jouvence en 2018.

Une fois l'échafaudage posé pour la réalisation des travaux, l'examen de la partie haute de la Pyramide a révélé une situation sanitaire bien plus grave qu'elle n'y paraissait, obligeant une restauration plus ample que prévue.

Sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte du patrimoine Jean-Bernard Stopin, les entreprises retenues par l'appel d'offre et leurs sous-traitants ont pu réaliser un travail exceptionnel : mise en place de nouveaux dauphins réalisés en résine (afin d'éviter les vols), restitution des palmes d'ornement rénovation de la partie sommitale et restitution de la fleur de lys, réfection complète de l'emmarchement et du pavage circulaire, restitution d'une petite partie des dorures et de la couleur « bleu roi » des blasons aux armes de France (avec trois fleurs de lys).
La mise en lumière du Monument paracheva les travaux de rénovation.

La restauration n'aura finalement été que partielle : pour des raisons budgétaires, les dorures des inscriptions existant sur les trois faces de l'obélisque, n'ont pu être restituées pour le moment.

La municipalité tient également à remercier chaleureusement tous les généreux donateurs qui par leurs nombreux dons défiscalisés à 66 %, ont permis de soutenir la rénovation du patrimoine Cysonien et ont permis d'actionner l'aide directe de la Fondation du Patrimoine.

TABLEAU DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

DÉPENSES	Montant HT	DÉPENSES	Montant HT
Lot 1 : Installation de chantier, maçonnerie, pierre. *Ent. Chevalier-Nord*	130.651,31 €	DRAC (50%)	134.056,32 €
Lot 2 : Métallerie et dorure *Ent. Tollis*	78.915,50 €	Département (20%)	32.067,56 €
Lot 3 : Mise en lumière *Ent. SEV*	31.958 €	Commune de Cysoing	80.433,79 €
Etudes	24.713,06 €	Souscription	12.222 €
CSPS	1.874,76 €	Fondation Patrimoine	9.332,97 €
TOTAL	**268.112,63 €**	**TOTAL**	**268.112,64 €**

Augustin Théry de retour à Cysoing

Une suite de circonstances heureuses a permis que le chanoine Augustin Théry revienne à Cysoing, en effigie certes, mais en coïncidence avec la finition de la restauration de la Pyramide dont il est l'auteur. Ce religieux né à Douai en 1722, commence son noviciat à l'abbaye de Cysoing le 06 janvier 1741 et prononce ses vœux vers 1745. Dessinateur et graveur, chantre, et enfin économe de l'abbaye, ce chanoine régulier de saint Augustin meurt à l'abbaye le 02 juillet 1765. Ses œuvres sont conservées à la Bibliothèque Nationale de France.
Ce tableau aujourd'hui exposé dans la salle d'honneur de la mairie a fait l'objet d'un don à la commune par un ancien Cysonien, Alain Sara, dont la sœur, qui habite toujours Cysoing, est bien connue pour ses actions bénévoles.

Le bois de la Tassonnière
un poumon vert au sud de la Métropole

Photo Ph. Houzé

Lu dans le magazine "Le Nord", magazine du Département du Nord : l'acquisition de 44ha, soit environ 35% du Bois de la Tassonnière de Cysoing, le reste du bois étant privé, l'accès n'y sera pas autorisé.

Le Département avait acquis en 2010 sur Cysoing, 33ha de marais entre Louvil et Bouvines ("le marais de Cysoing") dans le prolongement des Marais de Péronne et Templeuve et a encore très récemment acquis 1ha en complément.
En exerçant son droit de préemption sur les Espaces Naturels Sensibles, il préserve ces espaces et en fait des réserves écologiques de premier ordre.
En les aménageant, il les rend accessibles au public et lui offre des lieux de promenades privilégiés.
Les habitants peuvent donc se réjouir de ces acquisitions, sous réserve que ces espaces soient effectivement aménagés.

À ce jour le Département du Nord est propriétaire de près de 100ha sur la Commune, classés en Espace Naturel Sensible. (Principalement le long de la Marque, dans le Marais et dans le Bois de la Tassonnière).

Château de Cysoing
Première phase de travaux au Château de l'Abbaye

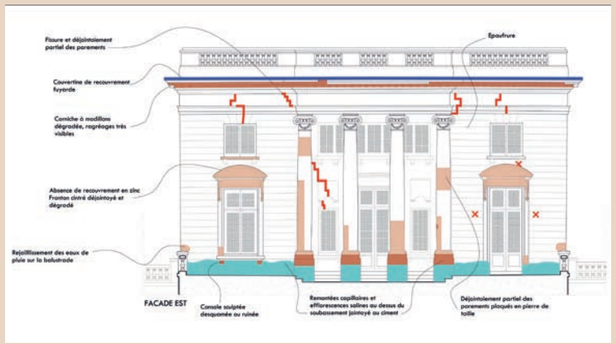

Mi mars débutera une nouvelle phase de travaux sur le château de l'Abbaye. Menés et entièrement financés par l'Etablissement Public Foncier Hauts de France dans le cadre du portage du château pour le compte de la commune, ces travaux vont permettre une restauration complète des façades (remplacement des pierres dégradées, réparation des fissures existantes, pose de protection au dessus des décors et corniches), une rénovation de la terrasse sud du château effondrée il y a quelques années, réhabilitation des caves situées sous cette terrasse avec pose de micro pieux pour renforcer les fondations et rénovation du mur d'enceinte du château jusqu'à la grotte. Les travaux seront conduits par le Cabinet d'architecture Artène et sont estimés à un peu plus d'un million d'euros
Rappelons que cette nouvelle phase fait suite à la rénovation complète de la toiture, du perron et d'une partie du mur d'enceinte, réalisée il y a quelques années.

L'EPF prend en charge à 100% le coût de ces travaux qui vont nécessiter la fermeture pendant près de deux ans d'une partie du parc du château (de la grille d'entrée, jusqu'aux bassins).
S'en suivra la phase de travaux d'aménagement intérieur qui seront diligentés par la commune afin d'accueillir les services municipaux et la bibliothèque-médiathèque et pour laquelle la commune attend d'obtenir une autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Conservation du Patrimoine.

Budget

Du sérieux dans la gestion, du volontarisme dans l'action.

Voilà en 10 mots ce qu'il faut retenir du budget 2018.

Sérieux dans la gestion car, comme l'année dernière, la municipalité a décidé DE NE PAS AGGRAVER la fiscalité directe locale, et donc DE NE PAS AUGMENTER LES IMPOTS en mettant en place un véritable PACTE FISCAL.

Pour parvenir à maintenir ce que l'on appelle "la pression fiscale", malgré la forte baisse des dotations de l'Etat ces cinq dernières années (soit en cumulé - 205.000 € annuellement !), la commune s'est dotée d'un plan pluriannuel permettant la maîtrise de ses dépenses tout en maintenant un programme d'investissements ambitieux, conforme aux promesses électorales.

POUR LE FONCTIONNEMENT

qui correspond à l'ensemble des dépenses permettant à la commune d'assurer le quotidien (entretien, petites fournitures, fluide, contrats divers , …), il représente avec 853 € par habitant un budget global de 4 298 890 € qui se résume en euros par habitant comme présenté ci-contre.

853 €
par habitant

4.298.890 €
budget global

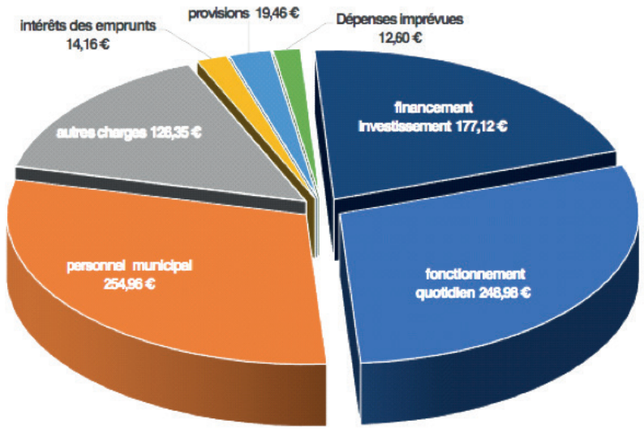

Sans trop entrer dans les détails et pour faire simple, rappelons que le budget de la commune est divisé en deux sections : une section de fonctionnement (qui sert à faire fonctionner quotidiennement la commune) et une section d'investissement (qui sert à investir et donc à enrichir le patrimoine communal par la création de nouveaux équipements, de nouvelles acquisitions ou à rembourser le capital des emprunts par exemple). **Chacune de ces sections (fonctionnement et investissement) sont divisées en deux : les recettes et les dépenses.**

Afin de financer les investissements, outre les "recettes d'investissement" propres à cette "section", il est nécessaire de faire des efforts sur la section dite de "fonctionnement". Cette politique volontariste qui guide la municipalité depuis près de quinze ans se résume en **"dépenser moins ou plutôt dépenser mieux au quotidien pour pouvoir investir"**. A Cysoing, ces efforts représentent 20% du total du budget dit de "fonctionnement", soit l'équivalent d'un montant de 177.12 € par habitant, ce qui est très important si l'on compare Cysoing (qui n'est pas une commune dite "riche" au sens de ses recettes) aux autres communes.

Notons aussi que ce levier pour l'investissement est permis grâce à des frais de personnel limités à l'équivalent de 254.96 € par habitant soit 30% du budget alors que la moyenne, des communes de notre taille, représentait en 2017 (dernière année connue) un montant de 447 € par habitant.

A ce sujet, la commune a aussi une politique volontariste, ce qui l'a amenée à mettre en place depuis deux ans, une action d'optimisation des ressources avec l'aide d'un cabinet spécialisé dans les Ressources Humaines, consécutivement aux baisses des dotations de l'Etat, cette démarche ayant pour thème **"comment faire mieux avec moins"**.

BUDGET PAR ACTION

Toujours concernant la section dite de "fonctionnement", il peut être intéressant pour les citoyens d'avoir une présentation des chiffres par poste et donc de présenter le budget par destination de dépenses, soit en euros par habitant les montants ci-contre.

853 €
par habitant

Les sommes indiquées sont toujours ramenées en euros par habitant.

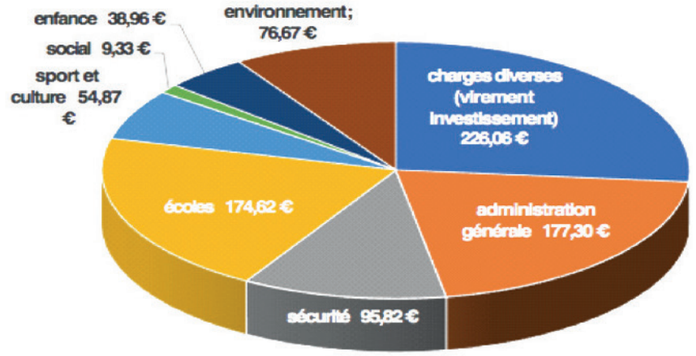

LES RECETTES

Bien sûr, pour dépenser il nous faut des ressources (dans chacune des deux sections "investissement" et "fonctionnement", ce sont les recettes).

A contrario de l'Etat, le budget des collectivités doit être équilibré.

De ce fait, les recettes qui se totalisent à la somme de 853 € par habitant comme le fonctionnement sont constituées ainsi.

853 €
par habitant

Les sommes indiquées sont toujours ramenées en euros par habitant.

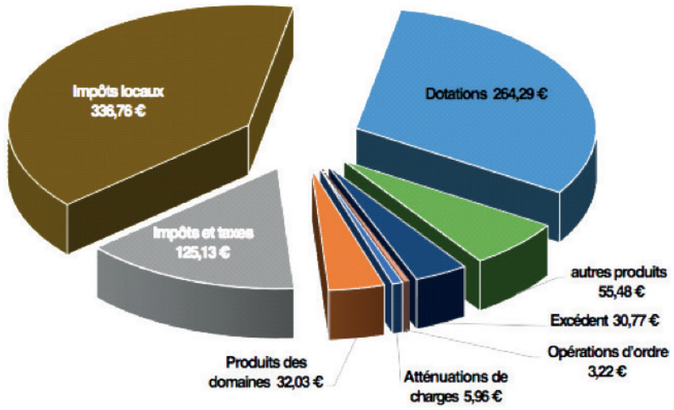

LES IMPÔTS & TAXES

Concernant les impôts et taxes, ceux-ci comprennent la fiscalité locale (impôts locaux) pour 336.76 € (ils comprennent la Taxe d'habitation et les Taxes Foncières que vous recevez chaque année à l'automne lorsque les feuilles tombent..), des versements de la communauté de communes pour 87.04 € (cette somme correspond plus ou moins aux anciennes recettes de taxe professionnelle que touchait la commune avant la réforme), des droits de mutation pour 13.90 € (c'est une partie de ce que vous payez chez le Notaire lors d'une acquisition, la fameuse "Taxe de Publicité Foncière" comprise dans ce que chacun appelle "les frais de Notaire", dont une petite partie, soit 1,2% sur les 7,5% qui vous sont demandés lors de cette acquisition, revient à la commune, la plus grosse part revenant au Département avec une part de 4,5%) et d'autres participations pour 24.08 €.

Pour les impôts locaux composés par la taxe foncière et la taxe d'habitation, nos taux fixés respectivement à 19.69% et 26.21% sont bien inférieurs à la moyenne départementale fixée en 2017 à 26.63% pour la taxe foncière et 37.58% pour la taxe d'habitation !

Malgré nos contraintes budgétaires IMPORTANTES imposées depuis plusieurs années, par le pacte de responsabilité et de solidarité instauré par Monsieur François HOLLANDE et celui d'une économie de 13 milliards demandée par Monsieur Emmanuel MACRON, notre souci permanent de gestion permet l'inscription chaque année de nombreuses actions volontaristes en dépenses d'investissements en faveur de notre sécurité, des équipements publics, des services.

LES INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne l'investissement, et y compris les programmes en cours de réalisation, la ville a inscrit un montant total de 9.443.010 €, ce qui représente l'équivalent de 1.874 € par habitant ; soit, pour les principales opérations :

LA SÉCURITÉ DES CYSONIENS :

La participation de la commune pour l'installation d'un nouveau centre d'incendie et de secours :	381 604 €
Mise en place de la vidéoprotection :	170 000 €
Sécurisation des Accès aux Equipements Municipaux :	40 000 €
Mobilier urbain :	14 000 €

POUR L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Divers travaux de voirie dont réaménagement de la rue du Général Leclerc :	1 953 808 €

POUR LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Maîtrise d'Œuvre : Château, Pyramide, voiries, ... :	471 750 €
L'acquisition du château :	978 000 €
Travaux en prévision (non compris les travaux financés par l'Etablissement Public Foncier :	2 650 000 €
La restauration de la Pyramide de Fontenoy :	286 000 €
Accessibilité des Equipements aux Personnes Handicapées :	35 100 €
Equipements sportifs :	27 859 €

POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

Le changement de toiture plate de l'école maternelle :	100 000 €
Enrobés école Yann Arthus Bertrand :	15 000 €
Vidéoprojecteur interactif et mobiliers école maternelle :	31 500 €
Vidéoprojecteurs Interactifs et mobiliers école primaire :	24 312 €
Restauration primaire : isolation phonique :	25 000 €

DIVERSES ACQUISITIONS D'ÉQUIPEMENT :

Administration générale : ordinateurs	7 671 €
Services Techniques :	52 451 €
Autres :	79 923 €

POUR LA MISE EN PLACE DES PROJETS ISSUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS :

Aire de jeux :	25 000 €
Le remboursement du capital des emprunts :	356 000 €
Le reste étant principalement constitué par des opérations d'ordre, des acquisitions foncières	980 000 €

Pour faire face à ces dépenses, **la commune a recourt à la technique de l'autofinancement ce qui signifie qu'elle ne va pas recourir à un nouvel emprunt ! Ceci est possible grâce à la bonne gestion dite "en bon père de famille" effectuée depuis plusieurs années** en respectant la règle d'or des finances publiques locales : la sincérité du budget (maximiser les dépenses et minimiser les recettes), afin de ne pas avoir de mauvaise surprises.

Ce financement des investissements est donc permis grâce aux ressources suivantes :
> la reprise des résultats antérieurs (c'est-à-dire les excédents en fonctionnement et investissement des années précédentes)
> les dotations aux amortissements (sommes prélevées sur la section de fonctionnement qui alimente aussi la section d'investissement)
> l'affectation de résultat de l'année antérieure basculé presque intégralement en investissement

Soit un montant total de 6 171 573 €, ce qui représente plus de 65% du coût total des opérations d'investissement, avec en complément, une recette de 840.000,00 € de cession de fonciers, l'inscription des participations de l'État et d'autres collectivités pour 2.169.519,00 €.

Pour conclure, si chaque cysonien participe, en moyenne, à un montant de 336.76 € par l'intermédiaire de ses impôts locaux au budget 2018 de la commune, ce montant ne représente finalement qu'environ 12% du budget global de la commune (fonctionnement et investissement) **d'un montant de 13 741 900 € pour l'année 2018 soit 2.728,73 € par habitant.**

Et pour 2019 ?

Des finances *(toujours)* saines au service du projet communal

Le 19 décembre dernier, les membres du Conseil Municipal ont débattu des orientations budgétaires pour l'année 2019. Avant ce débat, Monsieur le Maire a présenté le rapport d'orientation budgétaire (ROB), étape obligatoire pour notre commune avant le bote du budget qui doit intervenir avant le 19 février prochain, soit moins de deux mois après le ROB.

En préambule Monsieur le Maire a rappelé la contribution importante de la commune au rétablissement des comptes publics et notamment la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 26.933 € en 2014, 66.108 € en 2015, 72.511 € en 2016 et 39.039 € en 2017, soit en cumulé une baisse de 204.587 € par an et donc une perte de recette pour la commune d'environ 694.700 € depuis 2014.

Face à ces baisses et afin d'assurer le financement de sa politique d'investissement, la commune a mis en place sur le mandat, une politique de rationalisation de la dépense s'appuyant sur : une optimisation des ressources, l'adhésion aux groupements de commandes mis en place par la CCPC (gains importants sur plusieurs marchés comme les assurances, les fournitures d'énergie…), la modification des tarifs des services communaux (mise en place des coefficients familiaux pour les repas de cantine permettant la mise en place du repas à 1 € pour les plus faibles revenus), la renégociation d'une partie de la dette, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et le recours en début de mandat à une augmentation de la fiscalité modérée puis à la **mise en place d'un pacte fiscal permettant de ne plus augmenter les impôts dans la durée.**

De ce fait, **il n'est prévu aucune augmentation des taux de fiscalité directe**, soit les taux suivants :

IMPÔTS	TAUX PROPOSÉ À CYSOING EN 2019 (IDENTIQUE À 2018)	MOYENNE DÉPARTEMENTALE 2017
TAXE D'HABITATION	26,21	37,58
TAXE FONCIÈRE	19,69	26,63
TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	74,40	55,76

La commune a aussi mis en place une politique de provision pour risques permettant d'envisager sereinement la gestion de son patrimoine.

Le profil d'extinction de la dette composée de 4 emprunts dont deux ont été conclus lors de ce mandat à des taux fixes de 0,97 % et 1,09 % par an s'établit comme suit :

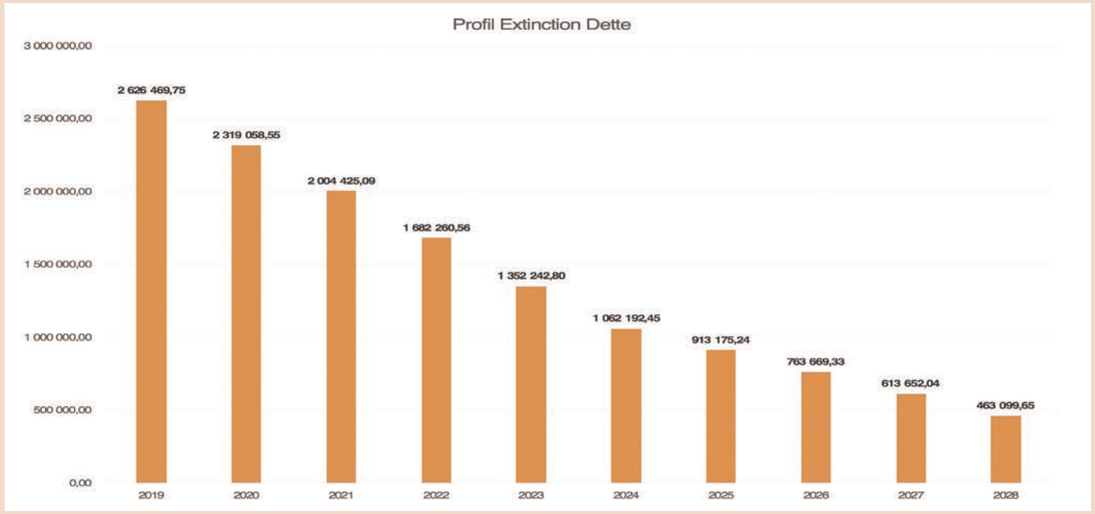

Budget

L'encours de la dette représente au 1er janvier 2019 représente par habitant un montant de 514 €, à comparer avec une moyenne de 770 €€ par habitant pour les communes de même strate (stat. 2017)

La gestion saine et équilibrée des finances permettra notamment le financement en 2019 des projets suivants
(liste non exhaustive) :

Pour la sécurité des Cysoniens
> **création d'un nouveau centre de secours** pour les sapeurs pompiers volontaires (en cofinancement avec le Département du Nord)
> **acquisition de radars pédagogiques, pose de potelets et éclairage des passages piétons dangereux**
> **acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale**

Pour la gestion et la rationalisation du patrimoine communal :
> **rénovation de la toiture de la salle William Penny Brookes**
> **déplacement du plateau multi-sports**
> **relocalisation du terrain de football d'honneur à côté du terrain synthétique**

Pour la qualité de vie des habitants de la commune
> **étude d'un plan de circulation**
> **étude du réaménagement des rues Lebas, Salengro et des deux places** (Faidherbe et République)
> **réaménagement complet de la rue du 14 juillet**
> **finition du réaménagement complet de la rue du Général Leclerc**
> **travaux en voirie** (rue de la Chanteraine, route de Louvil)
> **lutte contre les inondations** (travaux en lien avec Noréade au Quennaumont et au Peuvil notamment)
> **mise en accessibilité des bâtiments communaux**

Pour le bien vivre ensemble (culture, sport...) :
> **aménagement du Château de l'Abbaye en pôle bibliothèque-médiathèque-mairie**
> **acquisition d'un nouveau praticable pour la salle de Gym Pierre de Coubertin**
> **mise en œuvre du nouvel EHPAD**
> **rénovation de l'aire de jeux du Sart**
> **équipement numérique des écoles**
> **mise en place d'un grand carnaval fin juin**
> **politique d'aide et de subvention aux associations et au Centre Communal d'Actions Sociales**

Monsieur le Maire conclut le rapport d'orientations budgétaires comme suit :
"Cysoing n'est pas une ville que l'on peut qualifier de « riche » par ses ressources fiscales. Pourtant, la gestion saine des dépenses de fonctionnement permet un programme ambitieux mais raisonnable d'investissements, conformément aux programme proposé en 2014. Pour le fonctionnement, je tiens à saluer les efforts et l'efficacité du personnel municipal. Une gestion saine et équilibrée donc, mais aussi prudente avec une vision à six ans des dépenses de fonctionnement et des capacités d'investissements de la commune grâce à la mise en place d'un programme pluriannuel d'investissements (PPI) et la mise en place d'une politique de provision pour risques. Nous laisserons en fin de mandat, une commune « en bon état », enrichie de nouveaux équipements, des dépenses de fonctionnement parfaitement maîtrisées tout en ayant de belles perspectives de désendettement et pourquoi pas, mais ce sera le choix de la prochaine Municipalité, de réduire la fiscalité si la dynamique des bases ne se dément pas."

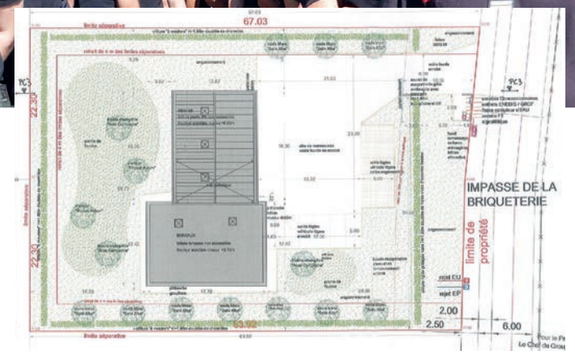

LA CASERNE DES POMPIERS

Le 26 octobre 2018, Monsieur le Maire a signé l'un des permis de construire les plus attendus par la commune et par nos pompiers volontaires : la reconstruction du Centre d'Intervention et de Secours.

Depuis 2005, la commune sollicite du Département du Nord (qui depuis 2002 a la compétence en matière de défense incendie et de secours par l'intermédiaire du SDIS : le Service Départemental d'Incendie et de Secours) la reconstruction de la caserne de la rue Gambetta, devenue largement obsolète. En effet, malgré la pose de préfabriqués sur le site de l'ancienne perception suite à la démolition du bâtiment qui hébergeait le centre (du fait d'une déstabilisation du bâtiment), ceux-ci se sont vite révélés trop petits pour accueillir l'ensemble des pompiers volontaires de la Commune (environ 35, avec un personnel mixte). Par ailleurs le garage qui menace ruine n'est plus utilisable en l'état.

Après une situation incompréhensible de blocage pendant une décennie, la nouvelle majorité au Département a accepté la reconstruction de la caserne, sous réserve que la Commune participe au financement des travaux et à l'achat du terrain.
La Commune va donc investir 240.000 € pour la construction et a procédé à l'acquisition d'un terrain appartenant à la Communauté de Communes Pévèle Carembault environ 115.000 € (le terrain se situant dans le parc d'activités Innovapark).
Le Centre de secours rayonne en 1er appel sur 7 Communes : Bachy (en 2017, le centre est intervenu sur Bachy pour 7,52% des sorties), **Bourghelles** (en 2017, pour 10,25% des sorties), **Camphin-en-Pévèle** (12,30%), **Cobrieux** (3,19%), **Cysoing** (53,53%), **Louvil** (3,42%), et **Wannehain** (9,79%).

Fort logiquement, la Commune, mise à contribution pour un Centre à vocation "intercommunale", a sollicité les communes voisines dépendant du centre en « 1er appel », pour cofinancer une part du projet, ce qu'elles ont toute refusé de faire dans la mesure où le Centre ne se situe pas sur leur commune. Pour autant, nous ne pouvons qu'être désormais pleinement satisfaits de l'aboutissement de ces démarches de très longue haleine. L'objectif de conserver le Centre à Cysoing est atteint et celui d'offrir de bonnes conditions de travail à nos valeureux pompiers volontaires également.

Le permis obtenu, tous les vœux se portent à présent sur l'efficacité que devrait mettre le Département à réaliser la construction de l'équipement.

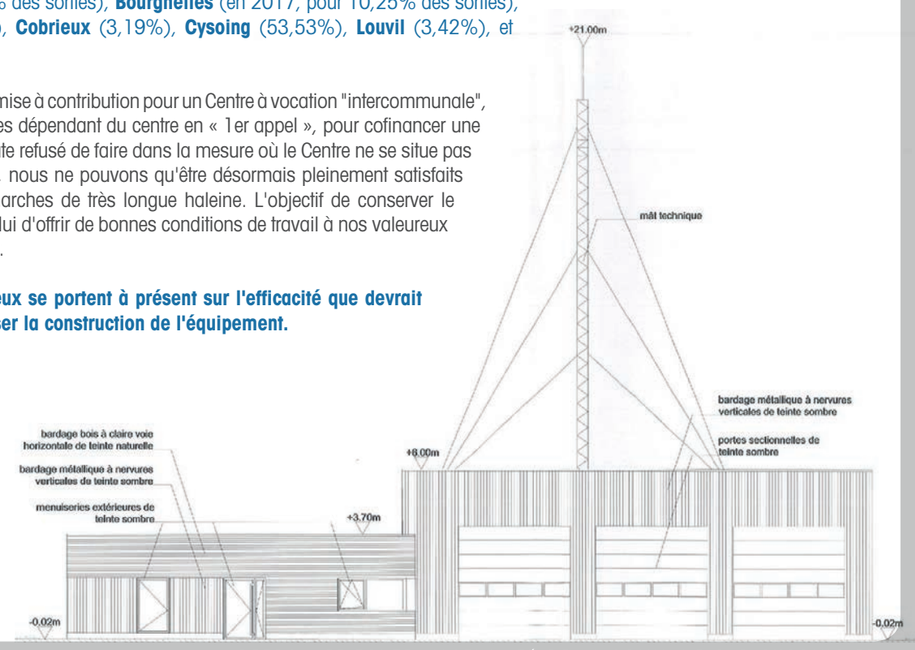

Hommage à Jean-Louis Boudet

On parle souvent des grands serviteurs de l'Etat mais très rarement des serviteurs de l'intérêt général, des serviteurs des collectivités territoriales.
Cette notion s'applique totalement à Jean-Louis Boudet qui a voué, du début de sa carrière jusqu'à la date de son décès, l'ensemble de ses activités à la sphère publique au plus près de la population, des personnes.

Jean-Louis Boudet qui, rappelons-le, était également Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques, a notamment, car point n'est ici question de retracer l'intégralité de sa carrière, exercé les fonctions de Directeur Général des Services de la Ville de Templeuve, Directeur de la Maison de Retraite de Templeuve, Directeur Territorial à la Région Hauts de France, Administrateur des Résidences de la Pévèle (intégré à ce titre à la réflexion sur la création d'un nouvel EHPAD à CYSOING), Président de la Caisse du Crédit Mutuel de Fretin mais aussi et surtout d'Adjoint aux Finances, au Personnel, à l'Administration Générale en Mairie depuis 2008.
Cette fonction lui collait à la peau car avec l'intérêt général chevillé au corps, Jean-Louis Boudet avait la mesure de ce que représentait l'action publique, avait la pertinence dans ses décisions budgétaires et de ressources humaines, avait la certitude des orientations à prendre pour les évolutions de l'administration générale (passeports biométriques..).

En un mot s'il fallait définir la notion de l'expertise par l'exemple, Jean-Louis Boudet en était la personnification idéale et son action, malgré son départ, continue grâce aux enseignements qu'il a pu dispenser. **Alors Monsieur Boudet, Jean-Louis, nous vous disons MERCI.**

Pêle-Mêle

Vœux à l'EHPAD de Cysoing
8 janvier

Distribution des colis aux aînés
15 décembre

Goûter des aînés
18 mai

Repas des aînés - 14 octobre

Repas des familles
14 avril

Cours de pétanque à l'EHPAD - 17 août

Pêle-Mêle

Braderie rue Delory
15 avril

La braderie du 14 juillet

Pêle-Mêle

Hommage à Arnaud Beltrame de la caserne de gendarmerie de Cysoing – 28 mars

60 ans du cinéma communautaire "Le Foyer" à Thumeries – 24 mars

Pélerinage à Notre-Dame de Bonne Fin à la chapelle aux arbres 15 août

Inauguration du rosier offert par les amis de Much Wenlock – 16 juin

Signature de la charte des ambassadeurs de l'office de tourisme Pévèle Carembault – 24 mai

Commémoration du 8 mai

La saison des mariages

Mariage du fils de P. Olivier, conseiller municipal 22 août

Mariage de la fille de M. Dubois, 1ère adjointe 22 avril

Rencontre avec les élèves de l'école de Lusaka dirigée par M.Petit, ancien directeur de YAB – 12 avril

Soirée de lancement du réseau des médiathèques de la CCPC – 15 mars

Noce d'Or du conseiller municipal A. Fiquet et de son épouse Christiane 28 mai

DES NOCES DE PLATINE, UNE PREMIÈRE À CYSOING !

Samedi 28 décembre dernier, Monsieur le Maire et une délégation d'élus ont reçu Thérèse et François Delcambre-Costiau pour célébrer leurs noces de platine : soit….70 années de vie commune !!!

Evènement très rare, Monsieur le Maire est revenu sur les 70 années écoulées depuis ce 18 décembre 1948 où le fils de la receveuse des postes de Cysoing de l'époque, né à Meteren en 1925, épousa une enfant de Cysoing, née route de Louvil en 1930, devenue employée des postes également. Dans son discours, il rappela qu'il avait lui-même célébré leurs noces de diamant il y a dix ans en leur donnant rendez-vous cinq ou dix ans plus tard, rendez-vous qu'ils n'ont donc pas manqué.

De cette union naquit une fille, Dominique née le 13 février 1958, qui eut trois enfants Audrey, née en 1982, Caroline née en 1985 et Yohann né en 1987. Depuis la célébration des 60 années de mariage, la famille s'est enrichie de trois arrières petits enfants : Xoan en octobre 2010, Anton en novembre 2015 et Ellie en mai 2016. Perpétuellement sur la brèche, François aime la cuisine, le bricolage et le jardinage, quand Thérèse s'adonne au tricot, à la lecture et aux mots-croisés.

Le platine est un métal noble (avec l'argent et l'or), c'est un métal précieux, bon conducteur de chaleur, à l'image de la vie de couple et de famille des époux.

Monsieur le Maire conclut son discours en rappelant que ce témoignage du respect de la parole donné devait aussi être vu comme un exemple pour les jeunes générations.

Enfin, en souhaitant longue vie aux époux DELCAMBRE-COSTIAU, il leur donna rendez-vous dans 5 ans pour leurs noces d'albâtre et dans 10 ans pour les noces de chêne.

Pêle-Mêle

Fête nationale
14 juillet

Accueil des nouveaux cysoniens – 17 septembre

Prise de commandement
de la brigade de gendarmerie
par l'adjudant chef Stypuikowski
6 novembre

Hommage aux combattants
d'Afrique du Nord
5 Décembre

Vœux de la CCPC à Ostricort – 18 janvier

Noël sur le marché et concert de la chorale Cysoing en chœur
16 décembre

Vœux du maire et du DGS au personnel
de la commune – 15 janvier

Présentation des reliques
de Ste Thérèse et de ses parents
4 janvier

Vœux de la paroisse
6 janvier

Vœux du Conseil municipal des enfants et
mise à l'honneur des champions sportifs
11 janvier

Pot de remerciement des bénévoles de la commune
26 janvier

Pêle-Mêle

Remise des permis piétons aux élèves de YAB et St Joseph – 26 juin

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2
de l'école St Joseph – 16 juin

Fête de l'école St Exupéry – 2 juin

Remise des dictionnaires et permis internet – 26 juin

Concours sportif des écoles

Noël des écoles – 21 décembre

Théâtre
à l'école YAB

Fête de l'école YAB
9 juin

ULIS
23 août

Pêle-Mêle

Concert Cysoing en Chœur – 17 juin

Troc de plantes aux jardins familiaux – 19 mai

Assemblée générale des anciens combattants – 18 décembre

Fête de la St Patrick organisée par les Gais Lurons – 9 mars

10 ans du Taï Do
26 novembre

Concours de cartes organisé par les anciens combattants – 11 mars

Voeux de l'EACCWB – 27 janvier

Remise du prix du championnat de canaris de chant – 7 janvier

Examen des ruches par les Avettes au printemps

Exposition ChtiLug – 3 juin

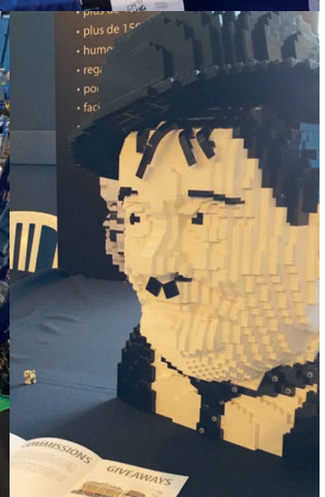

Gala de fin d'année du Progrès
29 juin

Salon du livre en présence de l'écrivain Jean-Louis Fournier
30 septembre

Opération "La proximité, c'est notre métier" par les commerçants de Cysoing
28 octobre

Pêle-Mêle

Théâtre de marionettes Mariska
23 avril

La ducasse du 1er septembre

Concert orgues et chants par la chorale Clara Voce
16 décembre

Course des képis – 19 octobre

Salon artisanat et gastronomie organisé par la SCAC – 24 février

Fête de la victoire de la coupe du monde de football – 15 juillet

Concert dans l'église – 21 octobre

Pierre Richars à la cave du Pévèle – 27 janvier

Concert du groupe de rock chrétien Holi Music
16 mars

Ciné Soupe – 16 mars

Foire aux vêtements d'enfants – 28 janvier

Salon des artistes en présence de Charlotte Lecocq
23 mars

Concert de musique baroque organisé par les rencontres culturelles en Pévèle Carembault – 27 mai

COMMÉMORATION DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918

DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2018 DE MONSIEUR LE MAIRE BENJAMIN DUMORTIER

Chers Cysoniennes, Chers Cysoniens,

La guerre nous paraît aujourd'hui lointaine. En effet nous commémorons cette année le 100ème anniversaire de l'armistice de la 1ère guerre mondiale et si les témoins vivants de cette période sont aujourd'hui très rares, plus aucun ancien soldat n'est là pour témoigner de l'horreur de ce qu'a dû être le quotidien de nos aïeux partis défendre au combat les valeurs de notre République.
La genèse de cette guerre a plusieurs causes : un ressentiment des périodes passées, des empires avec à leur tête des monarques et dirigeants bellicistes, des ambitions sur les territoires voisins pour mieux protéger ses frontières, un sentiment nationaliste exacerbé en Europe.
C'est en effet en Serbie que l'Empereur d'Autriche François Joseph mis le feu aux poudres en attaquant ce pays voisin, allié de la Russie, suite à l'assassinat du prétendant au trône de l'empire austro-hongrois François Ferdinand.
Le premier acte du funeste avenir de l'Europe se situe donc dans les balkans, cette région qui sera, à la fin du 20ème siècle, le théâtre d'une nouvelle guerre suite à l'effondrement du bloc soviétique. Cette passerelle de l'histoire pourrait d'ailleurs résumer un 20ème siècle tragique par ses guerres et ses morts.
L'Europe vivait pourtant en paix depuis près de 50 ans. Le dernier conflit datait de la fin des années 1860 et la France, alors perdante, avait dû payé au vainqueur le tribut de l'Alsace et de la Lorraine, puissantes régions industrielles.
Les Européens vivaient ce début de siècle dans ce que l'on a appelé la Belle époque et personne n'avait sans doute l'envie de troubler ce nouvel ordre établi, assis sur une hiérarchie sociale qui pouvait néanmoins aussi devenir une cause de troubles.
Par le jeu des alliances, les dirigeants européens vont cependant s'engouffrer dans un conflit qui n'était donc pas souhaité par leur population, mais qui allait tous les entraîner dans quatre années d'horreur.
La triple entente d'un côté : la France avec à sa tête le Président Poincarré (d'origine lorraine), la Grande Bretagne dirigée par Georges V et la Russie du Tsar Nicolas II, cousin de Georges V, face à l'alliance de l'empire d'Allemagne mené par Guillaume II, également cousin des deux précédents, l'empire Austro-Hongrois de François Joseph (veuf de Sissi) puis de la Bulgarie et de l'Empire Ottoman dans un second temps.
Le conflit explosa avec l'offensive allemande à l'est et à l'ouest qui conduisit en France à la mobilisation générale le 02 août 1914.
Dans son journal intime, qu'elle rédige quotidiennement, Laure Devilder-Bigo, habitante au château de Cysoing et aïeulle de nombreux Cysoniens écrit : « Dimanche 2 août : Cysoing est triste, tout est triste, les gens ont des figures allongées. Quelle vilaine journée... ».
Si la mobilisation concerna toute la France et ses colonies, la guerre fut géographiquement proche de nous, elle fut chez nous.
Les 700 kms de ligne de front ont laissé les cicatrices des tranchées et des obus dans la terre française, dans la terre de la Somme, de l'Aisne, de la Marne, du Pas de Calais, des Ardennes, de la Meuse et des Vosges... Elle nous a laissé des noms de lieux tristement connus comme Vimy, le Chemin des Dames, Notre Dame de Lorette, Verdun... j'y reviendrai dans quelques instants.
Elle fut aussi vécue dans nos villes et villages occupés du Nord de la France, ce fut le cas de Cysoing.

Il y a quelques années, un Cysonien, Lucien Lagon, évoquait, dans la revue Pays de Pévèle, ses souvenirs de cette période trouble. Il nous racontait les bruits de l'arrivée imminente des Allemands qui commençaient à terroriser la population en août 1914, ceux-ci n'ayant pas respecté la neutralité des Belges. Le petit tramway qui allait de Saint-Amand à Hellemmes surchargé de valenciennois qui se refusaient à être pris par l'ennemi.
Lucien raconte l'ambiance qui régnait à Cysoing à cette époque :
"les nouvelles devenaient de plus en plus alarmantes, nous dit il, on vivait angoissé, attendant je ne sais quel malheur".
Le pensionnat Notre-Dame transformé en dispensaire accueillait les nombreux blessés des combats qui firent rage du coté de Wannehain.
Puis l'occupation de Cysoing, pendant quatre longues années. Les soldats allemands avaient réquisitionné tous les lits disponibles pour y loger des militaires, nombreuses sont les maisons cysoniennes qui ont hébergé l'ennemi d'alors. La maison Delepoulle, rue Gambetta, servit de Kommandantur et de là partaient les ordres que devaient exécuter les élus de l'époque et les services municipaux.
Au fil des mois d'occupation, outre l'indemnité journalière que devait payer aux allemands la ville de Cysoing, les réquisitions étaient nombreuses : vin, bétail, chevaux valides et même pianos pour rejoindre le mess des officiers. Des femmes et des filles étaient contraintes de se rendre aux champs pour y cultiver des choux. Les Cysoniens étaient donc soumis à la pénurie et seul l'élevage de lapin intensif permettait d'éviter le régime végétarien.
Les réquisitions d'autres objets comme les cuivres et même les machines à coudre étaient suivies de perquisition pour s'assurer que les Cysoniens n'avaient pas caché ce que l'occupant prélevait, des prisons avaient été créés pour les contrevenants.

Voilà ce que fut l'occupation à Cysoing lors du premier conflit mondial : privation et terreur des habitants.

Mais ce n'était rien en comparaison de ce qui fut vécu dans les tranchées. En effet, très vite la guerre de mouvement va devenir une guerre de position avec ses 700 kms de front sur lesquels seront déversés près de 200 millions d'obus de 75. Les hommes partis combattre, ce sont les femmes, qui s'useront dans les usines, à produire quelques 200.000 obus par jour !
La première guerre mondiale fut aussi une guerre industrielle : on fait des progrès dans l'armement, dans l'aviation, dans les machines à tuer, on innove dans les obus, certains contiennent des gaz meurtriers comme le gaz moutarde, le gaz à base de chlore ou encore le terrible gaz hypérite qui tient son nom de la bataille d'Ypres où il fut largement utilisé. L'angoisse pour tous les soldats, parfois enterrés vivants par le déferlement d'obus.
Pour ne raconter qu'une bataille qui dura 300 jours, rappelons ce matin le souvenir de Verdun. Les allemands lancent le 21 février 1916 l'opération Guericht ce qui signifie « jugement ».150.000 allemands attaquent le front français dans le but de descendre et d'encercler Paris. Ce jour là ce sont 1 millions d'obus qui seront tirés sur les positions françaises. Les détonations sont entendues

jusque dans les Vosges à 150 kms de là ! Les Allemands utilisent pour la première fois le lance-flamme. Dans les jours qui suivent et pendant les combats, ce sont chaque jour 300.000 obus tirés de chaque côté. En tout ce seront 20 millions d'obus qui auront été tirés pendant la bataille, faisant 437.000 morts.
L'entrée en guerre des Américains permit de remporter la victoire.
Il est 11 heure le onzième jour du onzième mois de l'année 1918 quand l'armistice est signée entre l'Allemagne et les Alliés.

Dans son journal, Laure Devilder-Bigo écrit le 11/11/1918 : « Lundi 11, grand jour. C'est l'Armistice. Joie Complète mais très calme, comment se réjouir quand tant de personnes sont dans le deuil et la tristesse. Quelle délivrance et quel repos d'esprit ».

Oui, comment se réjouir après tant d'horreur.
Si l'on devait résumer les quatre années de guerre en chiffres ce sont donc 10 millions de victimes civiles et militaires dans le monde. En France ils seront 1,5 millions à y avoir laissé leur vie. On dénombre par ailleurs dans notre pays 3,5 millions de blessés, une dizaine milliers de gueules cassées, 600.000 veuves, 720.000 orphelins.

Cette « Grande Guerre », la der des der comme on l'avait pensée à l'époque. Celle-là même qui ne devait jamais se reproduire tant les horreurs et le souvenir gravé qu'elle avait laissé chez nos aïeux était resté présent. Une vingtaine d'année après la fin de ce premier conflit mondial, le monde était de nouveau à feu et à sang, et Cysoing de nouveau occupée.

Cette période qui nous paraît si lointaine aujourd'hui, nous devons la commémorer, la faire vivre et se la rappeler sans cesse, pour que l'Histoire serve à quelque chose, qu'elle soit utile aux générations d'aujourd'hui et de demain.

Les jeunes qui nous ont lu ces très émouvant témoignages de Poilus ce matin, n'ont pas connu de témoins vivants de cette époque, c'est donc à nous de transmettre le flambeau de la mémoire pour maintenir allumée cette flamme du souvenir, seule garantie d'une volonté durable de paix, en toute conscience et en toute connaissance de cause.

Alors merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ces années de commémorations.

En 2014, nous avions inscrit dans notre programme de mandat, la réalisation de temps forts pendant les 4 années de commémoration.
Ce fut en 2014 le défilé commémoratif au mois d'août avec une halte dans chaque lieu de la commune où des victimes tombèrent au début de la guerre.
Ce fut ensuite les articles publiés dans chaque bulletin municipal, articles rédigés par Alain Rouillard et Camille Olivier, que je remercie vivement pour leur contribution. Ces articles, j'ai voulu qu'ils soient compilés et enrichis dans un ouvrage que nous allons offrir à chaque foyer Cysonien. Ce sera pour eux, un outil de la mémoire et du souvenir à conserver précieusement tant il témoigne de l'existence de cette guerre ici à Cysoing. Ce sont aussi les travaux de rénovation de nos deux Monuments aux Morts, place de la République et dans le cimetière de la rue Allende.
Ces commémorations ce fut également l'intervention des enfants des écoles lors des cérémonies années après années et je n'oublie pas le Conseil Municipal des Enfants toujours bien représenté.

Plusieurs expositions ont été organisées ces dernières années : celle de la Société Historique du Pays de Pévèle sur les monuments aux morts de la guerre 14-18 des communes de la Pévèle, dont une partie a de nouveau été exposée dans notre salle des fêtes ces derniers jours, ce fut aussi les passionnantes expositions de la SCAC sur l'aviation, l'artillerie, le quotidien de la guerre aussi. Merci à Françoise Verrier, Philippe Lahouste et l'ensemble des membres de ces associations pour leur travail.

Ce fut aussi le temps fort de fin septembre avec les expositions de mannequins, la présentation de la reproduction de l'avion du baron rouge et le bivouac dans le parc du château, le bal des coquelicots et le défilé commémoratif avec les troupes de reconstitution et nos anciens combattants, toujours présents et actifs, que je remercie tout particulièrement pour leur présence et leur action pour commémorer le souvenir de toutes les guerres.

Ce fut enfin vendredi dernier un émouvant spectacle sur les années de captivité de Louise de Bettignies, cette femme du Nord, espionne capturée et torturée pendant sa captivité où elle y perdit la vie.

Merci à la chorale "Cysoing en Chœur", toujours présente et qui nous a offert ce matin ces quelques chants commémoratifs magnifiquement accompagnés.

Merci aux colombophiles pour les lâchers de pigeons ce matin et à la paroisse pour avoir fait sonner les cloches pendant 11 minutes ce matin à 11h en souvenir de la signature de l'armistice il y avait tout juste 100 ans

Merci aussi à vous toutes et tous qui êtes des fidèles de nos manifestations commémoratives des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre. Un immense merci pour votre présence nombreuse ce matin.

Je vous remercie pour votre attention,

Encore merci à tous et vive la Paix, vive la République et Vive la France !

A l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la commune de Cysoing a réalisé un livre du souvenir offert à tous les cysoniens. Si vous ne l'avez pas encore reçu, demandez-le en mairie.

Commémoration

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE : RETOUR SUR 5 ANNÉES DE COMMÉMORATIONS

Commémoration

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE : RECONSTITUTION HISTORIQUE

Repas des anciens combattants 11 novembre

EPHAD & VOUS

De manière constante, la Municipalité a, depuis 2001, toujours cherché à proposer à nos seniors un habitat adapté. A l'instar du parcours de l'habitat pour les familles, nos aînés ont eux aussi besoin d'une multitude de réponses, adaptées aux vicissitudes de la vie.

La dépendance, mais aussi la vie sociale sont les maîtres-mots de ce parcours de l'habitat. Cependant, le fait de conserver une pleine autonomie à tout âge ne signifie pas de pouvoir conserver le même logement. Douche à l'italienne, chemin de lumière, ergonomie, domotique, autant de nouveaux outils pour permettre aux Cysoniens des troisième et quatrième âges, de vivre dans de bonnes conditions dans la commune, « chez soi ».

Dans cette catégorie d'habitats, là encore les choix sont multiples : être locataire ou propriétaire, dans le parc privatif ou social, dans une résidence avec ou sans services associés… Plusieurs projets comme récemment la Résidence les Charmes (béguinage social de centre-ville) derrière la Poste permet de répondre à ces enjeux.
Cependant le maintien à domicile, qui reste la solution à privilégier, n'est pas toujours possible lorsque le niveau de perte d'autonomie (GIR) est devenu trop important. Résider dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D) peut souvent être rassurant pour la personne âgée et pour sa famille.

Loin de l'image véhiculée par les anciens « hospices » parfois encore existants dans les années 80, l'EHPAD s'est humanisé, ses personnels sont de mieux en mieux formés à la prise en charge de résidents parfois fortement dépendants et pouvant présenter des pathologies de type Alzheimer ou des démences séniles.
L'animation des résidences, la qualité des repas, le soin apporté à l'environnement, aux services, la prise en charge psychologique et sociale du résident, sont aujourd'hui des prérequis aux établissements conventionnés avec l'État (l'ARS) et le Département.
Avec comme ligne directrice la « bientraitance », c'est l'évolution qui a été mise en place depuis une trentaine d'années dans les résidences de Cysoing et Templeuve-en-Pévèle, deux sites regroupant 88 lits (31 à Cysoing et 57 à Templeuve-en-Pévèle).
Ces 2 résidences sont une chance pour notre secteur car elles permettent d'accueillir les membres de nos familles qui nécessitent une prise en charge dans ce type d'établissement, tout en conservant une proximité indispensable au maintien des liens familiaux (“skype“ et “facetime“ formidables outils modernes de visioconférence ne remplaceront cependant jamais le plaisir de la visite physique).

Les normes évoluant (largeur des portes, taille des chambres, hygiène et sécurité…), les exigences également (souhaits de chambres individuelles, de locaux adaptés aux pathologies…), mais aussi pour répondre à l'enjeu des restrictions budgétaires pesant sur la dépense publique, **le Conseil d'Administration des résidences de la Pévèle, regroupant le Logis de la Pévèle de Templeuve et la Résidence Saint Camille de Cysoing, présidé alternativement par Benjamin Dumortier, Maire de Cysoing et Luc Monnet, Maire de Templeuve, a décidé de reconstruire sur un seul site, les 88 lits de l'EHPAD tout en conservant l'esprit familial qui préside sur les deux établissements.** Le site actuel de Cysoing devant faire l'objet d'une vente permettant d'abonder

le budget de reconstruction tandis que le site de Templeuve sera transformé en résidence service (entre chez-soi et l'EHPAD).

Le nouveau bâtiment permettra d'accueillir 88 chambres simples, dont deux unités de vie Alzheimer, de 14 lits chacune. Le projet prévoit également une extension de faible capacité pour 6 lits en accueil de jour, permettant aux aidants d'être soulagés le temps d'une journée en confiant le membre de leur famille resté à domicile, pour une journée à l'EHPAD. Cette accueil de jour devant encore être validé par l'ARS et le Département du Nord, autorité compétente en matière de dépendance.
Afin de permettre une parfaite inclusion dans le tissu urbain de la commune, c'est à dire à proximité du centre ville et d'équipements publics déjà partenaires du site de l'EHPAD de Cysoing (Collèges, Crèche, écoles notamment), un terrain idéal a été choisi par la commune et le Conseil d'Administration de l'EHPAD.

C'est en effet sur le terrain mitoyen de la plaine de jeux, accessible par la nouvelle voirie Lucie et Raymond Aubrac desservant le parc d'activités Innovapark, que ce nouvel équipement sera mis en service en avril 2021.
Ce site idéal à l'interface du parc d'activités et d'équipements publics “vivants“ (terrain de foot, équipements scolaires…) permettrait également à terme d'ouvrir le restaurant de l'EHPAD aux entreprises, par la mise en place d'un second service destiné aux salariés des entreprises. Ceci offrirait ainsi au parc d'activités un service supplémentaire de restauration, renforçant par la-même les atouts de ce parc d'activités.
Outre cette complémentarité avec les équipements de la commune, le projet se veut donc ouvert sur la ville et intergénérationnel.
En effet, dans le programme, a également été prévu d'inclure une aire de jeux pour les enfants, ouverte au public cysonien et des jardins familiaux partagés qui seront compris dans le jardin de l'établissement.

Autre atout du projet, sa “stratégie environnementale“ qui en fera **un établissement exemplaire en matière de développement durable :**

- **L'obtention de la certification NF Haute Qualité Environnementale** établissement médicaux-sociaux
- **L'obtention du label Passifhaus** (bâtiment passif en consommation d'énergie = très faible consommation), l'un des

premiers de France de type EHPAD, voire peut-être atteindre le critère énergie positive (qui signifie que le bâtiment produira plus d'énergie qu'il n'en consomme, notamment grâce à la géothermie et à l'énergie solaire.

> **Une construction en ossature bois à 50 %**
> **La validation d'un projet en BIM** (Building Information Model) permettant une meilleure coordination de chantier et une maintenance facilitée dans le temps.

Enfin la procédure de consultation lancée au mois d'avril dernier a visé à recruter, sur concours, un groupement architecte-constructeur via un marché global de performance, permettant de gagner du temps et de cadrer dès le départ le budget évalué à environ 11 millions d'euros, dont le financement est assuré intégralement par l'EHPAD, personne morale de droit public avec autonomie financière, notamment à l'aide des subventions à recevoir le l'État et du Département.
Bien au-delà de ces contingences techniques, c'est une réelle opportunité pour le bien vieillir en Pévèle et plus particulièrement à Templeuve et Cysoing que ce projet de nouvel EHPAD va permettre. Opportunité pour nos résidents et leur famille, mais aussi pour les personnels de l'établissement qui auront un outil de travail mieux adapté aux besoins actuels permettant une baisse de l'absentéisme souvent dû à la pénibilité du travail et élevé dans les établissements médicaux-sociaux. Projet en longue gestation, un jury de concours a été constitué pour examiner les trois propositions déposées en octobre par la société Sogéa, la société Demathieu et Bard et la société Eiffage, autorisées à candidater après une première sélection.

Aux termes d'une journée d'audition, le jury a choisi le 13 décembre dernier le projet présenté par la société Eiffage alliée au cabinet d'architectes Paindavoine Parmentier à la presque unanimité.
Le Conseil d'Administration de l'EHPAD ayant entériné ce choix lors d'un vote le 18 décembre dernier.

LA FÊTE DES VOISINS :
une fête qui essaime dans la commune

Placée sous les signes de la rencontre, de l'échange et de la convivialité, c'est une nouvelle édition réussie de la fête des voisins qui s'est déroulée le 25 mai dernier dans la commune.

Le principe est simple : les habitants d'une copropriété, d'un lotissement, d'une rue ou d'un quartier se retrouvent une soirée pour partager un bon moment entre "voisins". On apprend à se connaître, on échange des conseils, on discute, on rit, on chante parfois même, autour d'une auberge espagnole et de quelques bons crus et autres verres de cervoise.

Si vous souhaitez en organiser une en 2019 (date officielle : le 31 mai), n'hésitez pas à contacter Denis Lésy, élu en charge de la vie et de l'animation des quartiers (denis.lesy@sfr.fr), la commune prête les tables, les chaises et fournit le kit de la fête des voisins (vaisselle jetable et T-shirt).

LES RÉUNIONS DE QUARTIERS
pour une démocratie interactive et participative

La Municipalité organise chaque année quatre réunions de quartiers. Ces réunions d'environ une heure trente à deux heures sont des lieux d'échanges directs entre les élus et les citoyens. Ils permettent à chacun d'exprimer ses doléances et parfois d'être force de propositions.

Les réunions se déroulent toutes sur le même schéma :

> Un point sur la sécurité du quartier, en présence d'un représentant de la gendarmerie (souvent le commandant de la brigade), du policier municipal et de l'adjoint en charge de la sécurité et des voisins vigilants (Jean-Luc Vantighem). Toutes les questions des habitants sur ce thème sont posées à ce moment là.

> Ensuite Denis Lesy (conseiller délégué à la vie des quartiers) **et Monsieur le Maire, présentent les projets prévus dans la commune et dans le quartier.** Monsieur le Maire en sa qualité de vice-président de la Communauté de Communes, fait également un point des actions phares de la CCPC.

> La dernière partie des réunions permet ensuite aux habitants de poser toutes les questions qui ont trait à la vie du quartier, de la commune et de la communauté de communes. Une délégation d'élus sont présents pour abonder les réponses.

> Un compte rendu est fait systématiquement et envoyé à ceux qui en font la demande.

Enfin précisons que les dates sont notées dans le calendrier municipal distribué en toutes boîtes en début d'année, un flyer de rappel est distribué dans les boîtes quelques jours avant la réunion et une publication est relayée sur la page Facebook Bien Vivre à Cysoing, sur le site de la ville et sur le panneau électronique.

12 AVRIL

RÉUNION DE QUARTIER
"CENTRE-VILLE, RUE J.B. LEBAS"

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS :

- Quelle est la différence entre police municipale et gendarmerie ?
- Clos de la brasserie : est-il possible de supprimer 2 places devant afin de faciliter la sortie ?
- Que fait la gendarmerie pour empêcher les rassemblements de nuit derrière salle des fêtes et le « trafic de drogue »
- Que faire contre la vitesse excessive rue G Delory
- Serait- il possible de mettre un feu ralentisseur rue J.B. Lebas ?
- Quand la vidéo protection sera-t-elle installée ? Où seront positionnées les caméras ?
- Où en est-on du projet de nouveau groupe scolaire privé : l'ampleur du projet attise des inquiétudes aux habitants du clos de la brasserie quant aux nuisances dû à la mitoyenneté ? Les copropriétaires souhaiteraient être consultés par la mairie
- Que pouvons-nous faire pour les ordures qui jonchent notre commune le vendredi ?
- Est-il possible de mettre une barrière devant l'avaloir en face de la boucherie afin d'éviter une chute dans le ruisseau ?
- "Il manque de poubelles "chemin du moulin"
- Est-il possible de résoudre le problème de stationnement gênant au 235 rue Salengro ?

07 JUIN

RÉUNION DE QUARTIER
"PEUVIL, MARAIS, SART"

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS :

- Que peut-on faire contre la vitesse excessive des camions allant à la déchetterie ?
- Que faire contre les gens qui « brulent » le stop devant la boucherie ?
- Que faire contre les bus qui ne respectent pas le feu le matin et le soir au collège ?
- Que faire contre la vitesse excessive et le passage des camions route de Louvil ?
- Que faire pour améliorer l'éclairage route de Louvil au niveau de la pâture St Pierre ?
- Quand la vidéo protection sera-t-elle installée ?
- Rue du Peuvil : problème de stationnement sue le trottoir et de poubelles stationnaires toute la semaine :
- Concernant les inondations au Peuvil : pouvez-vous nous expliquer pourquoi cela a-t-il eu lieu et pourquoi la mairie n'a pas pu prévenir cela ?
- Concernant les moustiques pouvez nous faire le point de la lutte et des moyens engagés ?
- Où en est-on de la ligne de train Ascq-Orchies ?

04 OCTOBRE

RÉUNION DE QUARTIER
"QUENNAUMONT"

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS :

- Que faire contre les stops régulièrement « grillés »?
- Que faire pour se stationner pendant les travaux de la rue Leclerc ?
- Que faire pour sécuriser le passage piétons au niveau du cimetière et route de valenciennes ?
- Que faire contre la vitesse excessive et le passage des camions route de Louvil ?
- Y aura-t-il un bâtiment public nommé en mémoire du colonel Beltrame comme dans d'autres communes ?
- Quand la vidéo protection sera-t-elle installée ?
- Que va devenir la mairie ?
- Concernant les trottoirs rue du courant que faire car ils ne sont pas propres ?
- Peut-on voir les plans de la rue du General Leclerc afin de se rendre compte ?
- Où en est-on de la ligne de train Ascq-Orchies ?
- Que faire du dépôt de matériaux à côté du cimetière ?
- Que va t'il y avoir comme commerce à l'entrée de Cysoing au centre commercial de "Bouvines" ?
- Peut-on tailler le massif devant la maison Hippocrate afin d'améliorer la visibilité ?

15 NOVEMBRE

RÉUNION DE QUARTIER
"ÉCOLE, VOYETTES"

PRINCIPAUX SUJETS ABORDÉS :

- Que faire contre le stationnement gênant dans le virage rue Brossolette (pas de visibilité) ?
- Que faire contre l'anarchie impasse du collège ?
- Que faire contre le stationnement rue Allende et rue Lebas car il est impossible d'aller à pied en centre-ville sur le trottoir.
- Que faire contre la vitesse excessive dans ces 2 rues ?
- Que faire pour la rue du 14 juillet et ces problèmes récurrents ?
- Que faire pour la route de Gruson et ces problèmes récurrents ?
- Que faire pour la rue J Jaurès et ces problèmes récurrents ?
- Que va devenir le groupe privé scolaire. Y aura-t-il vraiment 120 logements en plus ?
- Concernant la communication sur le web et les réseaux sociaux. Comment s'informer ?
- Y aura-t-il un lotissement derrière chez Eeckout ?
- Où en est-on de la ligne de train Asq-Orchies ?
- Que va t'il y avoir comme commerce à l'entrée de Cysoing au centre commercial de "Bouvines" ?
- Pourrez-vous organiser une réunion publique pour présenter les travaux rue du 14 juillet ?

ZOOM SUR LE GROUPE SCOLAIRE PRIVÉ :
un projet abandonné

Un long débat a eu lieu sur le projet de reconstruction du groupe scolaire privé lors des réunions de quartier "Centre-ville / rue J.B. Lebas" et "Ecoles / Voyettes".

Monsieur le Maire précisa en premier lieu que ce projet était celui du groupe scolaire privé et non celui de la commune et qu'il voyait d'un mauvais œil l'arrivée de logements supplémentaires à ceux déjà prévus initialement dans le quartier, compte tenu de sa densité et son trafic.

Cependant, dans l'intérêt des élèves et des enseignants, la commune a consenti à ce qu'un projet se fasse, à condition d'être qualitatif, de s'intégrer dans son environnement proche et enfin, de gérer convenablement le stationnement et les flux de circulation.

La commune s'est donc fait accompagner par une urbaniste et a mis en place un cahier des charges que devrait respecter le promoteur choisi par le groupe scolaire privé, dans la mesure où celui-ci rachèterai les bâtiments du Collège Notre Dame et de l'école primaire Saint Joseph. La commune aurait quant-à-elle, cédé le foncier Multimat pour une meilleure cohérence de l'aménagement et une partie du foncier acquis à l'arrière du Collège.

Le projet qui prévoyait une résidence service pour les seniors et une grosse centaine de logements a finalement été abandonné purement et simplement par le groupe scolaire privé.

Lover Clothes

LOVER CLOTHES
126, rue Gambetta
59830 Cysoing
09 83 42 75 96

*Céline Vasseur vous accueille dans sa boutique **"Lover Clothes"** de prêt-à-porter moyenne gamme, avec des tailles allant jusqu'au 54, voire au delà.*

VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI INSÉRER UN
ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL :

CONTACTEZ MARIN DEVILDER mdevilder@yahoo.fr

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Pour ce numéro du Bulletin Municipal, et malgrès la proposition qui lui a été faite comme pour chaque parution, l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

CME
Conseil Municipal des Enfants

Séance de travail du CME à la mairie

2018, un nouveau Conseil Municipal des Enfants… la relève est assurée !

Elus par les élèves de l'école Yann Arthus Bertrand et St Joseph le 5 octobre dernier, élèves de CM1 et CM2, les nouveaux membres du CME ont pris la succession de leurs aînés dont le mandat s'est terminé fin juin 2018.
S'inscrivant dans la prolongation des actions antérieures, le nouveau CME a déjà quelques idées pour son programme axé sur la solidarité, le lien social et le bien vivre ensemble à Cysoing et on peut dire qu'ils n'ont pas chômé depuis leur élection…
> Participation active aux commémorations du centenaire de l'Armistice de la grande guerre par la lecture de lettres de poilus et le dépôt de gerbes avec M. Le Maire et Mme la député.
> Collecte de la banque alimentaire.
> Vente de gâteaux, crêpes et bonbons sur la place du marché au profit du téléthon et ils ont récolté plus de 500 €.

Pour 2019, les projets ne manquent pas : réaliser une vidéo pour sensibiliser les habitants propriétaires de chiens à utiliser les crottoirs plutôt que les trottoirs, implanter dans la commune différents espaces cultivés avec des herbes aromatiques ou des légumes comme des courgettes ou des potirons ou chacun pourra se servir, proposer une animation récréative à la maison de retraite, nettoyer la commune avec tous les volontaires comme cela se fait dans nos écoles en septembre, réfléchir à l'organisation d'un tournoi sportif…
Comme vous le constatez, beaucoup d'actions simples, concrètes et peu coûteuses ; c'est qu' ils pensent aussi aux finances de la commune nos jeunes !

LISTE DES MEMBRES DU CME

Prunelle POUILLART
Margot BOURGHELLE
Isaac BEN ABBES
Nolan BOUCLY
Solenn LEPERS
Laura CHIRON
Laura LACQUEMENT
Hugo MELI
Lenzo POMPONIO
Loris MEYFREDI
Louis MARLAIRE
Anouk CHEVALIER
Victor HEMELSDAEL
Lazare LEPOUTRE
Zadig LEPOUTRE
Inès TOUYON
Jean-Lou CALLENS
Charlotte FREMAUX
Céleste MOTTE
Gaston RIBOUR

Téléthon

Inauguration du Skate Parc

Collecte de la banque alimentaire

Visite du siège de la région

LES ENFANTS DES SABLES

Les Enfants des Sables ont besoin de VOUS !

Pour le centre d'accueil des enfants de Niamey (NIGER), **nous recherchons :**

- Matériel de puériculture
- Lait Hypoallergénique, du lait pour prématurés et des solutés de réhydratation (type Adiaril)
- Biberons et tétines
- Couches tissu pour tous petits bébés (1 kg, 1,5 kg)
- Médicaments : célestène (introuvable à Niamey)
- Éosine
- Poches pour recueillement urine, bébés fille et garçon
- Lunettes pour photothérapie bébé (3 ou 4)
- Seringues 50 cc
- Matériel de bureau : parapheurs, bics 4 couleurs

Vous pouvez déposer le matériel à la Maison de la presse ou chez Marionvalle.
Merci d'avance pour les enfants !

Les ENFANTS DES SABLES est une association créée par des parents ayant adoptés au NIGER. Deux familles cysoniennes ont adopté au NIGER. Le double objectif de l'association est de financer des projets pour le centre d'accueil de NIAMEY et de rassembler les familles adoptantes.
L'association organise chaque année un spectacle dont les bénéfices servent à financer des projets concrets : visites bi-mensuelles d'une pédiatre dans le centre d'accueil, achat de matériel de puériculture, indemnités de nourrices et blanchisseuses.... tout en priorisant l'économie locale à NIAMEY. Les commerçants de Cysoing sont nombreux à se mobiliser en donnant notament des lots pour la tombola.

Niger France
Les Enfants Des Sables
Au profit des enfants du centre d'accueil de Niamey

Vous souhaitez nous aider, contactez :
Damien ENGELS
LES ENFANTS DES SABLES
06 81 29 34 83
www.lesenfantsdessables.org

TAÏ DO

L'association de Taï Do de Cysoing fêtait ses 10 ans !

Créée en 2008, elle compte aujourd'hui 60 membres, ce qui en fait la plus grosse association de Taï Do de France métropolitaine.

Cet art martial fondé en 1976 fêtera en 2021 ses 45 ans, l'occasion pour le club d'organiser un déplacement à La Réunion où se trouve la plus grande concentration de pratiquants de ce sport. Joyeux anniversaire à ce club sportif qui témoigne de la bonne santé des associations cysoniennes, soutenues par la Commune.

EACCWB

Pour plus de renseignements, contactez :
Arnaud SEVERIN
06 74 35 49 50

LES GAIS LURONS

Les gais lurons ont emmené une trentaine de cysoniens à Much Wenlock

Pendant les vacances de la Toussaint, du 26 au 29 octobre, nos amis anglais de Much Wenlock ont accueilli une trentaine de Cysoniens pour un long weekend organisé dans le cadre du jumelage.

C'était au tour des Cysoniens à se rendre en Angleterre cette année où la plupart d'entre eux retrouvaient avec beaucoup de bonheur, les familles qu'ils avaient accueillies chez eux en Octobre 2017.

Après quasiment une journée de bus à cause des embouteillages sur l'autoroute menant à Londres puis sur l'autoroute menant à Birmingham, nous avons été accueillis par le maire de Much Wenlock en personne accompagné de son épouse. Monsieur le Maire de Cysoing, Benjamin Dumortier, portait son écharpe tricolore alors que le maire de Much Wenlock portait autour du cou, une sorte de grand collier doré assez spectaculaire.

Puis nous nous sommes dispersés dans nos familles d'accueil.

Le lendemain commençait le programme chargé concocté par les anglais : visite de la ville de Ludlow et de son château médiéval créé au 11ème siècle par un seigneur proche de Guillaume le Conquérant pour renforcer son règne en Angleterre et où a vécu quelques siècles plus tard, la première épouse d'Henri VIII, Catherine d'Aragon dont il divorça sans tenir compte de l'interdiction du pape. C'est à partir de cette époque que fut instaurée l'église anglicane.

Le soir, les anglais avaient organisé en notre honneur une soirée de gala mémorable avec orchestre et buffet spectaculaire préparé par leurs soins.

Le jour suivant, nous nous sommes mis en route vers la ville de Llangollen au Pays de Galles sous un soleil radieux. C'est une charmante petite ville au milieu de laquelle coule la rivière Ree. Le dépaysement y fut total puisque les Gallois parlent gallois entre eux. Même les panneaux de signalisation sont écrits en gallois et en anglais. Au retour nous nous sommes arrêtés chez un fabricant d'immenses objets en fer forgé de toute beauté représentant des animaux « grandeur nature » : éléphants, rennes, gorilles,...

Nous avons passé notre dernière soirée dans notre famille d'accueil car le lendemain, il fallait se lever tôt. Le départ était prévu à 8 heures. Comme à chaque fois, nous avons assisté à des adieux déchirants, embrassades, photos, certains Cysoniens ne voulant plus quitter Much Wenlock. Finalement, tout est rentré dans l'ordre et nous n'avons perdu personne !

Fin novembre, le président du jumelage côté anglais nous a rendu visite accompagné de 6 jeunes britanniques de Much Wenlock. Cela a permis à notre jumelage d'intensifier ses liens avec notre ville jumelle en y intéressant les plus jeunes pour que nos échanges amicaux puissent perdurer encore bien longtemps.

LE CARNAVAL D'ÉTÉ REVIENT ! RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE 30 JUIN !

La commune de Cysoing renoue en 2019 avec cette grande tradition populaire qu'elle connaissait déjà il y a plusieurs décennies : le Carnaval d'été. Cette grande fête gratuite et ouverte à tous, rassemblera toutes les associations de la commune, de nombreuses troupes de géants et de sociétés musicales. Rendez-vous dès à présent le 30 juin prochain pour ce grand moment à partager avec tous les Cysoniens.

L'association des Gais Lurons, partenaire de la commune pour l'organisation de cette manifestation, fêtera à cette occasion ses 30 ans.

Associations

UN FORUM 2018 DES ASSOCIATIONS RÉUSSI !

Il est devenu traditionnel à la rentrée scolaire : le forum des associations de la commune. Il permet de rassembler en un lieu, la salle des fêtes, la richesse et la diversité des associations de la commune. Une envie de faire du sport ? De pratiquer une activité culturelle ? De vous investir dans une association caritative ?

Rendez-vous chaque année en septembre (prochain RDV le 7 septembre).

Retrouvez toutes les informations sur nos associations sur le site de la ville cysoing.fr rubrique Cysoing Ma Ville / Culture Sport et Loisir.

EACCWB / FOOTBALL

UNC-AFN, ANCIENS COMBATTANTS

CIE ST-SÉBASTIEN

BASKET-BALL

CINABRE ROUGE

SAINT-EVRARD

LES AVETTES (Club des abeilles de Cysoing)

HIP HOP CYSONIEN

RÊVE DE JADE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

PÉTANQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE EN PAYS DE PÉVÈLE

TAÏ DO

PROGRÈS CYSONIEN

PÉVÈLE HAND BALL

VOLLEY-BALL

ASSOCIATION ZOOLOGIQUE ET ORNITHOLOGIQUE

ASSOCIATION DES JARDINS DE LA PLAINE

CCPC : SODAS COOL

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EST PARU EN JANVIER !

Ce calendrier reprend l'ensemble des manifestations municipales, associatives et intercommunales qui se déroulent sur le territoire de notre commune avec dans chaque case : le nom et le lieu de la manifestation ainsi que l'organisateur. Par exemple, toutes les réunions de quartier et les manifestations municipales y sont indiquées. **Vous n'aurez plus d'excuse pour ne pas participer à la vie de votre commune !**

En complément, les matchs de compétitions sportives sont relayés par les clubs sur leur page Facebook ou sur la page Bien Vivre à Cysoing."

mon PETIT POTAGER

De plus en plus de Français souhaitent créer un potager et portent un intérêt croissant pour la PERMACULTURE.

- Pour une connexion directe avec la nature, la terre, le vivant, la biodiversité et le cycle des saisons.
- Pour (Re)découvrir la saveur, la fraîcheur et les qualités nutritionnelles des produits sains « faits maison ».
- Pour transmettre et partager les valeurs liées au potager, au bien être alimentaire et au vivre ensemble

Mon Petit Potager propose une solution INNOVANTE, SIMPLE & DURABLE pour la création d'un potager : Le KEYHOLE GARDEN ou POTAGER AUTONOME

- Un potager qui permet de découvrir de façon simple et ludique les principes de base de la PERMACULTURE
- Un potager qui permet de réduire le GASPILLAGE ALIMENTAIRE avec une gestion utile des bio-déchets, qui utilise moins d'eau, qui crée son propre sol riche en nutriments et qui vous simplifie le potager en s'aidant de ce que la nature fait de mieux et en rendant au sol une grande partie de ce qu'il nous a donné.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur
YOUTUBE 'Keyhole garden Mon Petit Potager' ou notre site monpetitpotager.fr
ou par téléphone au 03 21 08 08 58.

Arliane
DIAGNOSTIC IMMOBILIER

Le spécialiste des diagnostics immobiliers !

Que ce soit pour un bien immobilier destiné à l'habitation, à la vente, à la location, à des travaux ou encore à la démolition, nos diagnostiqueurs sont là pour vous apporter la meilleure réponse à votre projet en toute situation.

Pour toute étude et devis, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'un de nos experts.

ERNMT · Amiante · DPE · Mesurage Boutin · Électricité

Carrez · Gaz · Parasites Termites · Plomb

-20%*
DE RÉDUCTION
SUR PRÉSENTATION DE CET ENCART
*Valable sur les Packs Vente de 3 diagnostics minimum

Pour plus de renseignements, étude ou devis, rapprochez-vous de l'un de nos experts :
Arliane CYSOING, 138 rue Léon Gambetta
03 20 71 41 91
pevele@arliane.fr
www.arliane.com

PANAMES & CO

NUL BESOIN DE PARTIR LOIN POUR VOYAGER...

Il suffit parfois d'un chapeau et d'avoir la tête ailleurs.

Quel que soit le périple, escapade urbaine, trip fashion, week-end en famille, vacances au soleil d'hiver ou journée pour soi, panama et feutre sont les alliés rêvés de vos belles échappées.

Le début d'une très jolie histoire entre vous.

Il y a quelques mois, mon parcours professionnel m'a amenée à une bien jolie reprise, celle de Panames & Co, liée à mes goûts, mes rêves et mes passions.

J'adore les histoires familiales, ancestrales, en lien avec un objet, qu'on se raconte, qu'on se transmet, qu'on ramène de voyage.

Au travers de Panames & Co, je m'attache à proposer **des chapeaux uniques pour tous : le panama bien sûr, mais aussi le borsalino, le fedora personnalisables à souhait** grâce à nos collections quatre-saisons de rubans et d'accessoires mode (bijoux de chapeaux, foulards, etc) tout en gardant un œil sur les nouvelles tendances.

Je suis fière aujourd'hui de démarrer une belle aventure avec Panames & Co.

Marine COSTA
Directrice Panames & Co

Retrouvez toute la collection sur www.panamesandco.fr
Marine COSTA / 06 72 15 50 20
marine@panamesandco.fr
232, chemin des Caches Vaches, 59830 Cysoing

DECO Française

Comme un air de Vieux Lille dans la commune de Cysoing, la nouvelle boutique de décoration d'intérieur DECO FRANCAISE vous invite à découvrir son univers pour sublimer votre intérieur.

Passionnée de décoration et amatrice de beaux objets, Catherine Delphin, vous propose de découvrir sa sélection de meubles et objets de décoration pour la maison alliant élégance et raffinement.

Bibliothèques, tables magistrales, mobilier de style, canapés, bridges, Bergères fauteuils et sièges sont proposés sur mesure que ce soit en terme de dimensions, de choix de revêtements ou de patines pour un intérieur personnalisé.

Dans cette grande et belle boutique de + de 100 m2, vous trouverez également de superbes miroirs de style dans des formats d'exception, de beaux luminaires design ou contemporain allant du lustre, aux lampes à poser, jusqu'aux appliques sans oublier les superbes abat-jours de la créatrice Marie en Mai disponibles en 8 formats et 32 coloris pour réveiller chaque pièce d'une belle touche de couleur.

Mobilier de charme et de tradition, l'offre se complète de beaux objets de décoration et d'une belle proposition en art de la table avec notamment les collections de porcelaine de la maison Vista Alegre et de Bordallo Pinheiro qui équipent en vaisselle de table, verrerie et couverts les plus grandes tables.

Une sélection de tissus d'ameublement ainsi une proposition de réfection de sièges ou de recouvrement complètent l'offre de la boutique.

La boutique DECO FRANCAISE reçoit vos listes de mariage ou liste d'anniversaire.

Pour plus de renseignements, venez nous rendre visite en magasin
Du mardi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h sans interruption
03 28 07 70 64
ou sur notre site **www.decofrancaise.fr**

Renforcement de la ligne électrique d'interconnexion Avelin-Avelgem entre la France et la Belgique

La ligne reliant le poste d'Avelin, au sud de l'agglomération lilloise, au poste d'Avelgem, près de Courtrai en Belgique, est une artère maîtresse des transits d'électricité européens. Cette ligne est une des interconnexions entre les deux pays.
Pour garantir un niveau optimal de sécurité mutuelle entre les réseaux belge et français, RTE et Elia, son homologue belge, ont décidé conjointement de renforcer l'interconnexion en équipant la ligne existante Avelin-Avelgem de nouveaux câbles, innovants et plus performants, pour utiliser au mieux la capacité de cet axe. La solution d'un renforcement de cet axe a été retenue en raison d'un très faible impact environnemental et de coûts et délais réduits.

RTE a, par ailleurs, conclu avec Elia un contrat de secours mutuel par lequel chacun tiendra à la disposition de l'autre, en temps réel, une réserve d'électricité de l'ordre de 250 MW. En effet, les renforcements du réseau sont la clé d'une sécurité d'alimentation sans faille, et d'une bonne qualité d'électricité.

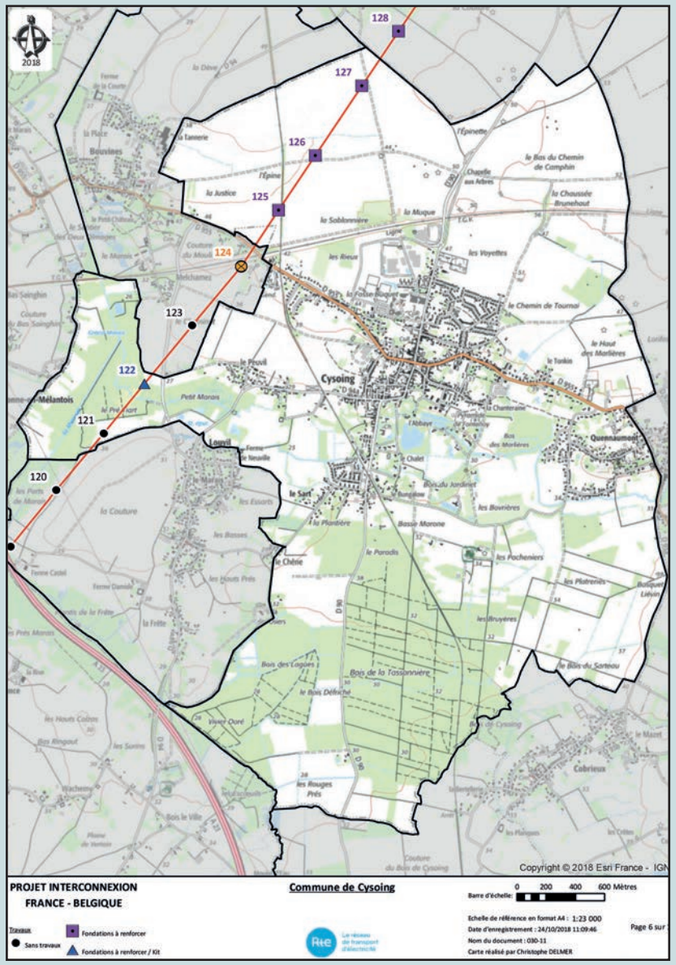

Cysoing, commune concernée par le renforcement des structures* et fondations** existantes de pylônes

Les travaux débuteront en janvier 2019 par la création de pistes d'accès. Ils consisteront jusqu'à fin mai/juin 2019 à renforcer les structures et fondations existantes de pylônes.

Les nouveaux câbles de la ligne électrique seront ensuite installés de mars à mai 2020 sur le premier circuit de la ligne puis de juin à août 2021 sur le second circuit de la ligne. L'ensemble des travaux seront entièrement terminés en 2021, après remise en état des terrains exploités pour le chantier.

(*Pylône 122 – **Pylônes 122, 125, 126 et 127)

Pour consulter plus en détail les plans, présentez-vous en mairie (aux jours et heures habituelles d'ouvertures)

Accessibilité Cimetière de la Ville

Depuis bien longtemps l'accessibilité en véhicule des personnes à mobilité réduite est autorisée le vendredi après-midi de 13h30 à 15h dans le cimetière de la Ville.

Récemment nous avons constaté des dégradations de tombes provoquées par des manœuvres de véhicules et bien sûr sans aucun signalement en Mairie *(c'est la municipalité qui doit ainsi supporter les frais de réparations)*. **Nous vous rappelons que la vitesse dans le cimetière ne doit pas dépasser la vitesse d'une personne à pieds, et, que toute dégradation commise doit faire l'objet d'un signalement en Mairie.** Malgré l'affichage de ces consignes sur le portail d'entrée du cimetière, force est de constater que les dérives existent toujours, aussi **devant une telle situation inacceptable la commission cadre de vie et sécurité envisage fortement de suspendre cette tolérance en 2019.**

Restez sur vos gardes et soyez vigilant !

Même si le bilan des vols et dégradations en tout genre est stable pour cette année qui se termine, restez toujours sur vos gardes.

Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule, si vous partez, fermez toujours bien toutes vos issues portes, fenêtres, garage etc…

Pour un séjour hors de chez vous plus long prévenez vos voisins de votre départ, ou optez pour **la solution "tranquillité vacances" développée par la gendarmerie (03.20.84.51.19).**

En cas de doute *(même minime)* **n'hésitez pas à contacter les référents "voisins vigilants" de votre quartier.**

Le stationnement sur les trottoirs de la ville

Lors de réunions publiques de plus en plus de personnes se plaignent du stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs de notre ville, rendant la circulation piétonne très difficile pour ne pas dire à certains endroits impossible !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs au risque de se voir infliger une amende de 135€. Désormais seront systématiquement verbalisés les véhicules stationnés sur le trottoir obligeant les piétons à descendre sur la chaussée pour continuer leur cheminement. Depuis 2017 notre policier municipal est équipé du nouveau système PV électronique, **l'avis de contravention n'apparaît plus sur le pare-brise, mais est directement transmis à votre adresse personnelle.**

Un dépose-minute est un emplacement de parking réservé uniquement pour un très court arrêt et pas pour du stationnement. L'idée est que le conducteur débarque son ou ses passagers et repart immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant.

La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous !

Le personnel des services techniques effectue le nettoyage complet de nos rues plusieurs fois par an et effectue le ramassage des papiers et autres détritus laissés sur nos trottoirs et voiries, ainsi que le balayage des caniveaux.

Mais les efforts déployés, même s'ils sont de la compétence des services municipaux, ont un coût non négligeable et ne peuvent être efficaces qu'avec la participation de chacun d'entre-nous.

Quelques gestes simples suffiraient à embellir le paysage :

- Faire le tri et utiliser les Points d'Apport Volontaire pour les bouteilles, sans oublier de sortir et de rentrer ses poubelles juste avant puis après leur enlèvement, afin de ne pas encombrer les trottoirs.
- Entretenir la partie du trottoir située devant son habitation,
- Déposer à la déchetterie ce qui n'a pu être ramassé par les encombrants (gravats, peintures, déchets spéciaux et dangereux…)
- Eviter de jeter par terre bouteilles, emballages, mégots…
- Ramasser les déjections de son ou de ses chiens.

Autant de gestes simples qui permettraient d'embellir la ville.

9 postes de travail

1 bureau privé

1 imprimante laser NB

Espace de coworking à Cysoing

Coworking & Je Travaille Au Vert (JTAV) ?

Depuis novembre 2015, l'association "je travaille au vert" propose des alternatives au travail à domicile avec le coworking.
Ce type d'organisation de travail favorise le lien social et l'addition des compétences et permet de résoudre certaines contraintes de déplacement. Il peut concerner les personnes qui effectuent du télétravail, soit lorsque les accords avec l'entreprise stipulent un cadre fixé en dehors du domicile, soit dans le cadre du télétravail collectif, favorisant la « mise au vert » des salariés. Mais le coworking peut également s'adresser aux travailleurs indépendants. Il permet à certains qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas travailler à domicile de bénéficier d'un espace de travail, open space ou bureau individuel*, ou d'organiser des réunions dans les salles dédiées*. Mais surtout le coworking favorise l'échange et le partage de réseaux entre professionnels d'horizons et de domaines différents.

* D'autres services sont proposés à l'espace de Mons-en-Pévèle et aussi chez nos partenaires

Quelle offre de service à Cysoing ?

Chaque jeudi et vendredi (9h-18h), l'Espace Public Numérique situé au 311 rue Salvador Allende (à proximité de l'espace inter générations) est spécifiquement consacré au coworking, des personnes de l'association y sont présentes. 9 postes de travail (avec écran) sont à votre disposition et un bureau permettant de vous isoler pour passer un appel ou recevoir un client en rendez-vous. Wifi - 1 imprimante laser N&B

Les autres jours de la semaine sont occupés par d'autres activités :
La mission locale accueille le mardi matin (16-25 ans)
Le service jeunesse de la Pévèle Carembault propose des jeux en réseau chaque mercredi après-midi dans le cadre des Soda's Cool (14-17 ans).

Intéressé(e) par un autre jour ?

L'association vous accueille chaque mardi à l'espace de Mons-en-Pévèle (350 rue du Moulin).
Vous pouvez aussi vous y rendre le reste de la semaine, mais sans l'assurance d'y faire des rencontres ; ces autres jours sont plutôt réservés aux professionnels souhaitant travailler seul ou occuper une salle de réunion. Chaque dernier mardi du mois, il est proposé de partager un repas sur le principe de l'auberge espagnole. Modalités d'accès & tarifs des services proposés à Cysoing :

Adhésion à l'association :
20€/ an par personne ou 50€/ an pour une entreprise car ces tarifs sont réservés aux adhérents de l'association
Espace ouvert : 5€/ demi-journée ou 30€/ mois en illimité jeudi & vendredi
Salle de réunion : 5€/ 1 heure et 40€ /1 journée
Bureau individuel 170€ / mois

Informations & contacts :
Henry Foutry : 06.66.96.32.55
Odile Figoureux : 07 82 10 60 33 / Mons-en-Pévèle Site internet : jetravailleauvert.org

Plusieurs entreprises profitent déjà du système souple et sans contraintes proposé par « je travaille au vert ». Parmi elles, nous pouvons citer : Septentrion Tours, spécialisée dans les voyages de groupe en Hauts de France; Marc Fly, activités de drones (photos, vidéos, ...); MCIS formation, formations sécurité ; Harmony projets, courtage en travaux ; Olivier Parent, artisan plaquiste; MAKA connection, comités d'entreprise pour petites entreprises.

Ne jetez plus vos anciens ordinateurs, offrez-leur une dose de Linux !

Votre PC est trop lent, passez à linux et il gagnera en rapidité.
Les virus et le piratage vous effraient, sécurisez votre PC avec Linux et des logiciels libres.

Le Club LinuX se réunit le dernier mercredi de chaque mois à l'Espace Publique Numérique de Cysoing à partir de 19h30. Venez rencontrer des experts en logiciels libres. Grâce à des conseils et des initiations, ils vous montreront comment mieux tirer parti de votre ordinateur, ancien ou récent.
Tout en bénéficiant d'une ambiance conviviale et décontractée, vous découvrirez également comment sécuriser vos données personnelles.
Adeptes des nouvelles technologies ou curieux, n'hésitez plus à pousser la porte de l'EPN.

Extrait de l'article paru dans le Mons en Nouvelles n°41
Association CLX (Club LinuX et logiciels libres)

Adhésion et contact : Henry Foutry
Tél. : 06.66.96.32.55
Adhésion à l'association : 10€/ an

La synthèse 2018 & les projets 2019 disponibles en ligne !

Pour faire le point sr l'année et découvrir les perspectives 2019 et le projet de territoire à horizon 2026, rendez-vous dès à présent sur notre site…
Une brochure qui retrace les points marquants dans les rubriques :
> UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE
> UN TERRITOIRE CONNECTÉ
> UN TERRITOIRE FAMILIAL
> UNE CAMPAGNE VIVANTE
> UNE TERRE D'ENTREPRENEURS

Publication sur :
pevelecarembault.fr

L'Espace Info-Energie les bons conseils à votre service

Le service de l'Espace Info-Energie est territorialisé sur la Communauté de Communes Pévèle Carembault depuis 2015. Nos services fonctionnent grâce aux subventions de l'ADEME, de la Région Hauts de France et de la Communauté de Commune Pévèle Carembault. Nous apportons des conseils et des informations de manière neutre et indépendante.

Des questions d'énergie pour le logement ?

On ne sait pas toujours vers qui se tourner quand il est question d'énergie et de travaux dans la maison : Le fournisseur d'électricité ou de gaz ? Les entreprises du bâtiment ? Des amis ou de la famille ?

Un service public de la rénovation énergétique

Pourtant il existe un service public national pour vous informer sur les sujets de la rénovation énergétique et les consommations d'énergie dans le logement. Vous trouverez les premières informations sur http://renovation-info-service.gouv.fr/.

Ce site est sous l'égide du ministère de la transition écologique et solidaire et de celui de la cohésion des territoires. Il a été créé lors de la mise en place du réseau des PRIS (Point Rénovation Info-Service) qui a englobé d'autres services connus et reconnus depuis de nombreuses années.

Une dénomination commune pour plusieurs services à votre disposition

C'est sous la dénomination de PRIS que vous retrouverez localement l'ANIL autour de son réseau départemental d'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) mais aussi les délégataires de l'ANaH (Agence Nationale de l'Habitat) et bien sûr, le réseau des EIE (Espace Info-Energie).

L'Espace Info-Energie proche de chez vous

Grâce au soutien financier de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, le service EIE est depuis 2015 un service de proximité avec son antenne d'Orchies et ses permanences mensuelles sur 6 communes du territoire (Cysoing, Phalempin, Pont à Marcq, Templeuve, Ostricourt, Gondecourt).
L'Espace Info-Energie peut être votre premier interlocuteur pour vos projets de construction ou de rénovation mais aussi pour toutes les questions autour de l'énergie dans le logement.
La conseillère de l'Espace Info-Energie vous conseille et vous informe sur les problématiques d'économie d'énergie, de maîtrise de l'énergie et d'énergie renouvelable. Elle peut également vous orienter vers d'autres structures de conseil et vous donner des clés de compréhension ou de diagnostique pour mener à bien votre projet.

Un service gratuit, neutre et indépendant.

Ce service, gratuit, est à destination principale des particuliers, habitants du territoire qu'elle que soit sa commune, pour répondre à leurs questions en ce qui concerne les thématiques de l'énergie dans le logement (les eco-gestes du quotidien comme les projets de rénovation ou construction).
Si vous souhaiter rencontrer la conseillère, il vous est demandé de prendre rendez-vous, même pour les permanences mensuelles. Les rendez-vous ont lieu à l'antenne de l'Espace Info-Energie (3 rue Jules Roch à Orchies) ou sur une des 6 permanences mensuelles.

INFO

Pour contacter notre service
03.59.611.202

Les permanences sont :
Cysoing de 9h à 12h le 1er mardi du mois
Ostricourt de 14h à 17h le 1er mardi du mois
Pont à Marcq de 9h à 12h le 2ème mercredi du mois
Phalempin de 14h à 17h le 2ème mercredi du mois
Templeuve de 9h à 12h le 3ème jeudi du mois
Gondecourt de 14h à 17h le 3ème jeudi du mois

Le service EIE est financé par

Pévèle Carembault Communauté de Communes — Région Hauts-de-France — ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Vous avez dit démarchage ?

« Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques. Nous avons pour seule vocation de répondre à vos questions. »

Voici le petit encart que l'on voit apparaitre sur la page d'accueil du site renovation-info-service.gouv.fr
Et celui-ci, vu sur le site de l'ANaH :
« Attention démarchage abusif. L'Anah ne cautionne aucun démarchage à domicile proposant un diagnostic énergétique. »

Autant dire que le démarchage est une réalité qui donne parfois du fil à retordre aux différentes instances mais qui peut aussi être désagréable en tant que particulier tant on est sollicité par téléphone pour différentes raisons.
Bien sûr il est déplaisant de recevoir des appels plusieurs fois par semaine pour une nouvelle assurance ou un changement de fournisseurs d'énergie ou de téléphonie, et il faut rester vigilant afin de ne pas souscrire de nouveaux contrats sans un minimum de renseignements et de comparaisons, mais le démarchage peut devenir abusif lorsque l'organisme qui vous contacte se fait passer pour un autre ou se dit mandaté ou partenaire d'une structure officielle.

Encore de trop nombreuses personnes acceptent une visite après un appel, une publicité papier ou numérique ou un courrier trompeur et signent un bon de commande pour des travaux non adaptés et parfois associés à un prêt au taux élevé.

Pour éviter les déboires, ne soyons pas crédule et gardons en tête que l'on a rien sans rien ! Des offres trop alléchantes doivent nous mettre la puce à l'oreille : « Vous avez été choisi pour faire partie de notre programme ! Vous n'avez rien à débourser, on s'occupe de tout ! » Voilà le genre d'argument qui doit attiser notre méfiance.
Cherchons la source de l'information, sa véracité.
Comparons ces informations et aussi les offres possibles.
Ne signons rien sous la pression, prenons le temps de la réflexion.

Pour vous aider, l'Espace Info-Energie a vocation de service public et est référencé sur l'annuaire des conseillers du site renovation-info-service.gouv.fr. C'est un service neutre et gratuit qui apporte de l'information et du conseil sur les questions d'énergie dans le logement.

Il suffit juste de prendre rendez-vous.
L'Espace Info-Energie Pévèle Carembault :
03.59.611.202

Produire de l'électricité grâce au soleil

Le photovoltaïque

Connu et en développement depuis plusieurs décennies, la production d'électricité grâce aux cellules photovoltaïque a vu son marché se développer de manière exponentiel au début des années 2000.
Crédit d'impôt important, tarif d'achat très avantageux et aides régionales non négligeable avaient développés la filière même sur notre région. Malheureusement cet effet d'aubaine avait vu aussi naître son lot d'entreprise non formée ou peu scrupuleuse créant beaucoup de contre-exemple pour cette technologie qui pourtant a de l'avenir, même dans le nord de la France.

Diverses technologies

Il existe différentes formes de cellules photovoltaïque (amorphe, monocristallin, polycristallin). En général, pour les particuliers ce sont des panneaux de cellules polycristallines qui sont proposés. Toutefois, ces dernières années ont vu l'émergence de dispositifs dit « hybrides ». Cela peut être un panneau photovoltaïque avec un dispositif de récupération de la chaleur en sous face du panneau. Ces procédés ont nécessité une clarification du point de vu réglementaire. Aujourd'hui, c'est le principe de l'auto-consommation qui se voit remis sur le devant de la scène.

Quel intérêt ?

Même dans le nord de la France, on constate une production moyenne de 900 à 1000Kwh à l'année pour 10m² de panneau photovoltaïque bien orienté. Les études menées sur la CCPC tendent à montrer que le solaire photovoltaïque peut être une solution à beau potentiel pour les toitures des particuliers. Toutefois, ne nous laissons pas abuser. Attention aux méthodes de démarchage. Chaque maison et chaque ménage est différent, donc chaque cas doit être étudié avec attention : quel est le potentiel de production, les consommations actuelles du logement, ne vaut-il pas mieux commencer par isoler son logement et donc baisser ses consommations que de produire de l'énergie sans savoir quoi en faire ?

Pour toute question, et avant de signer un quelconque document avec une entreprise, contactez-nous au 03.59.611.202

Isolation à 1€ ?

Ce n'est pas parce que ce n'est pas cher qu'il faut faire n'importe quoi !

On en parle dans les journaux télévisés, à la radio, dans la presse locale ou spécialisée : les offres d'isolation à très bas coût se multiplient. Basées sur un dispositif réglementaire (les certificats d'économies d'énergie CEE) et bonifiées pour les personnes à faibles ressources, ces offres peuvent malgré tout faire l'objet de démarchage abusif, de tromperie ou de malfaçon. Avec un peu de bon sens, il est possible d'éviter ces obstacles.

1euro payable par le particulier mais pas gratuit !

Si, au final, le particulier ne paie que 1euro pour cette prestation celle-ci coûte tout de même plus chère : le matériau, le matériel nécessaire pour sa pose et la main d'œuvre… tout cela à un coût. Pour simplifier, le prestataire est en fait payer par un tiers dit « obligé » en contre partie du certificat prouvant les économies d'énergie que de tels travaux génèrent. Le dispositif des CEE vous est expliqué sur cette brochure du ministère : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/16140-1_certif-economies-energie_4p_A5_DEF_Web.pdf

Les risques de ces offres.

Soit vous tombez sur un prestataire sérieux et tout ce passe bien. Sinon, il y a des risques que la prestation soit plus onéreuse, surtout si aucun devis ni visite préalable n'a eu lieu, les travaux peuvent ne pas correspondre aux performances promises ou être mal réalisés. L'arnaque peut aussi être administrative : le prestataire déclare une surface isolée plus grande que la réalité et empoche la différence des certificats. Dans tous les cas, il est préférable de choisir son intermédiaire plutôt que de répondre à un démarchage, de demander la réalisation d'un devis et une visite technique préalable. Pour plus de détail sur ces principes et les aides à la rénovation thermique des bâtiments, vous pouvez contacter l'Espace Info-Energie.

Contactez l'Espace Info Services proche de chez vous 03.59.611.202

La Thermographie aérienne

Les déperditions énergétiques du logement

En moyenne en France, le parc immobilier consomme 240kWh/m²/an soit pour un logement de 100m² une facture de plus de 1000€ par an.
On considère qu'un logement chauffé normalement, sans mitoyenneté et non isolé perd 30% de chaleur par la toiture. C'est la paroi de la maison qui perd le plus de chaleur et donc une des premières à isoler lorsqu'on entreprend des travaux de rénovation énergétique.

Un outil pour visualiser les pertes de chaleur des toitures

En 2014, l'Association des Communes Minières (ACM) a mis en place une campagne de thermographie aérienne. Sur la Communauté de Communes Pévèle Carembault, 9 communes* sont concernées. Cette campagne permet, suite au passage d'un avion équipé d'une caméra thermique, de mesurer les températures au niveau des toitures des bâtiments. Cette température peut être le reflet de la chaleur qui s'évacue de votre logement faute d'isolation. Les résultats sont accessibles auprès de l'Espace Info-Energie.
* Herrin, Gondecourt, Chemy, Camphin en Carembault, Phalempin, Wahagnies, La Neuville, Thumeries et Ostricourt

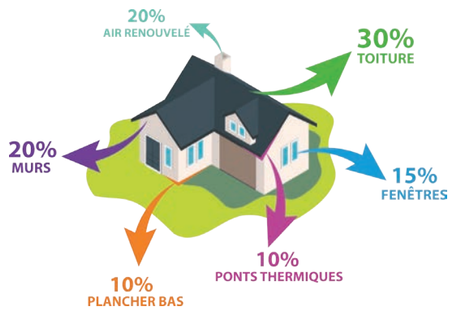

Les conseils de l'Espace Info-Energie

Lors d'un rendez-vous avec la conseillère, l'obtention du résultat de la thermographie aérienne de votre logement peut être le prétexte pour aborder d'autres aspects de l'isolation et des consommations énergétiques. Vous pouvez venir avec vos factures énergétiques annuelles, ainsi que des informations sur l'ancienneté et la surface du logement afin d'établir un diagnostic simplifié de votre logement et discuter des sensations d'inconfort parfois ressenties.

L'Espace Info-Energie peut être votre premier interlocuteur pour votre projet de rénovation : isolation, ventilation, chauffage, nous pouvons vous exposer les avantages et inconvénients des différentes solutions qui s'offrent à vous et vous aiguiller sur les aides financières pour la réalisation de ces travaux.

l'Espace Info Services : 03.59.611.202